

## **SOMMAIRE**

**REMERCIEMENTS**

**LISTE DES ACRONYMES**

**LISTE DES ANNEXES**

**LISTE DES CARTES ET FIGURE**

**LISTE DES TABLEAUX**

**LISTE DES PHOTOS**

**INTRODUCTION**

### **PARTIE I : GENERALITES**

Chapitre 1 : CADRAGE GENERAL DE L'ETUDE

Chapitre 2 : NOTIONS ET CONCEPTS URBAINS

Chapitre 3 : LES OUTILS DE L'URBANISME REGLEMENTAIRE

### **PARTIE II : OBSERVATION ET CONSTITUTION DE LA VILLE**

Chapitre 1 : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Chapitre 2 : OBSERVATION ANALYTIQUE DE LA VILLE

### **PARTIE III : SIMULATION ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT**

Chapitre 1 : RESULTATS DE LA SIMULATION ET ORIENTATIONS

Chapitre 2 : POLITIQUE DE LA VILLE ET PLAN D'ACTIONS

**CONCLUSION GENERALE**

**REFERENCES**

**ANNEXES**

**TABLE DES MATIERES**

## **LISTE DES ACRONYMES**

BD : Base de Données

BPPAR : Bureau des Projets de Promotion et d'Aménagement des Régions

CMU : Commission Municipal d'Urbanisme

CSB2 : Centre de Santé de Base niveau II

CTD : Collectivité Territoriale Décentralisé

DGATE : Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et de l'Equipement

DOAT : Direction de l'Observatoire de l'Aménagement du Territoire

DVHPT : Direction des Villes, de l'Habitat et de la Planification Territoriale

ESPA : Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population

FTM : Foibe Taotsarintanin'i Madagasikara

INSTAT : Institut National de la Statistique

LOAT : Loi d'Orientation de l'Aménagement du Territoire

LUH : Loi sur l'Urbanisme et l'Habitat

M2PATE : Ministère auprès de la présidence en charge des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Equipement

OAT : Observatoire de l'Aménagement du Territoire

ONE : l'Office National pour l'environnement

ORAT : Observatoire Régional de l'Aménagement du Territoire

PNAT : Politique Nationale d'Aménagement du Territoire

PNH : Politique Nationale de l'Habitat

PUDé : Plan d'Urbanisme de Détail

PUDi : Plan d'Urbanisme Directeur

RN : Route Nationale

RNU : Règlement National de l'Urbanisme

SIG : Système d'Information Géographique



## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : LA LOI D'URBANISME ET L'HABITAT : Quelques articles à mieux connaitre

Annexe 2 : Les critères et typologie de qualification des centres urbains

## **LISTE DES CARTES ET FIGURE**

Carte 1. Localisation de la ville de Talata Volonondry 1 .....	-30
Carte 2. Localisation de la ville de Talata Volonondry 2 .....	-31
Carte 3. Densité de la population de Talata Volonondry .....	-36
Carte 4. Hydrographie de la population de Talata Volonondry .....	-41
Figure. Les zones vulnérables à l'érosion .....	-66

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Hiérarchisation des villes .....	-15
Tableau 2 : Catégorisation des communes .....	-16
Tableau 3 : Les zones de cultures dans la commune de Talata Volonondry .....	-33
Tableau 4 : Utilisation du sol .....	-33
Tableau 5 : Répartition des activités professionnels .....	-38
Tableau 6 : Répartition de la population par des sections d'activités .....	-39
Tableau 7 : Taux d'accroissement annuel .....	-61
Tableau 8 : Population de 2015 à 2040 .....	-61
Tableau 9 : Besoins en espace .....	-62

## **LISTE DES PHOTOS**

Photo 1. Des oignons en ventes dans le marché des Mandiavato .....	-43
Photo 2. Les camions de livraison du manioc séché .....	-44
Photo 3. Le « koba », gâteau traditionnel malagasy .....	-44
Photo 4. Les fameuses saucisses de Talata Volonondry .....	-45
Photo 5. Les produits artisanale .....	-46

## **INTRODUCTION**

Madagascar est caractérisée par des difficultés monétaires, économiques, démographiques malgré ses richesses naturelles importantes (vanille, café, girofle, ananas, crevettes, pierres précieuses et semi-précieuses, etc.), et par une pauvreté impressionnante, où les conditions de vie deviennent de plus en plus insalubres (problèmes d'assainissement, d'eau potable, de voirie, d'infrastructures routières, de santé et d'éducation).

Un pays qui connaît actuellement un rythme de l'urbanisation accélérée. Le processus de l'urbanisation malgache se situe maintenant au niveau d'une transition urbaine caractérisée par un rythme assez élevé, notamment au cours des cinq dernières années. La Grande Ile peut effectivement, être classée dans le groupe des pays les plus urbanisés. Normalement, le groupe des pays Arabes et le processus d'urbanisation latino-américaine mettent un siècle tout entier pour atteindre un certain niveau d'urbanisation alors qu'à Madagascar, le phénomène s'est fait juste dans un laps de temps assez court d'environ 40 ans. Tout cela se présente comme des inconvénients mais peut être aussi un avantage. Si notre pays rate ce phénomène d'urbanisation soutenue dans les trente années à venir, ce phénomène risque de s'essouffler et on ne peut plus le gérer d'une manière rationnelle.

Aux environs des Communes Urbaines, les Communes périphériques sont en cours de saturation et beaucoup d'entre elles ne possèdent plus de terrains constructibles sans parler de l'absence de réserves foncières communales pour les infrastructures urbaines de base. Aujourd'hui, les villes malgaches ne sont pas en mesure de faire face à un accroissement urbain aussi considérable. Au fil des années, les conditions de vie de la population en milieu urbain se sont dégradées considérablement et la situation devient de plus en plus précaire. Des solutions à ces problèmes doivent forcément exister puisque le pays a des atouts humains importants. Il est donc essentiel d'apporter un appui technique aux Communes Urbaines, qui désirent assumer leur développement, c'est à dire améliorer l'organisation de leur cité pour les besoins de leur population.

De ce fait, l'extension, la reconstitution et même la restructuration de la ville sont indispensables afin de gagner une planification et urbanisation contrôlée et aussi effective dans le temps.

Pour la ville de Talata Volonondry, la croissance démographique est relativement homogène avec un taux d'accroissement annuel estimé à 2,89%, ce qui veut dire que le nombre de population de l'année 2011 qui est de 16 171 habitants sera doublé dans 25 ans avec une estimation de 36 495 habitants. A ce rythme, la ville de Talata Volonondry risque de connaître un problème de croissance rapide à marche forcée s'il n'y a pas de disposition à prendre. De plus, parmi les six provinces de Madagascar, Antananarivo dispose de la taille moyenne des ménages parmi les plus élevés (4,3).

Comme partout à Madagascar, Talata Volonondry a une population très jeune. Près de 60% de la population de cette Commune a moins de 25ans. Cette population va donc peser à l'avenir sur les besoins en logement, l'augmentation des demandes de permis de construire et la construction des bâtis illicites et non réglementaires sur des terrains non destinés à l'habitation. Ces informations indiquent la possibilité d'une saturation imminente des espaces constructibles, en plus ce fort taux de population jeune mérite une réflexion de la part des autorités locales concernant la gestion des espaces pour le futur de la prochaine génération dans la ville.

Aussi, la ville, désormais omniprésente dans les sociétés humaines, pose un défi nouveau aux sciences sociales, et notamment à l'économie. Tout, en effet, dans la ville, nous ramène à l'économie et nous en éloigne à la fois. L'explication tient sans doute au fait que, si la ville est un objet économique.

Face à ce complexe, comment peut-on entretenir la notoriété de Talata Volonondry, étant une ville économique, par le biais d'une extension ?

Tout ceci nous mène à effectuer ce mémoire intitulé « **Analyse d'extension de la ville de Talata Volonondry** ».

Ainsi, face à cette pression urbaine, notre objectif général vise à prévoir l'évolution de la population et d'établir une politique de la ville en faveur de l'extension de la zone d'étude.

Telles sont les lignes directrices de ce mémoire dont la première partie évoque le cadre général du sujet. Ensuite, seront traitées l'observation et la constitution de Talata Volonondry liées à l'urbanisation incontrôlée. L'étape finale revient à une simulation accompagnée d'orientation stratégique de l'extension pour la ville à étudier et enfin un plan d'actions d'une politique de la ville.

# **PARTIE I :**

# **GENERALITES**

## **Chapitre 1 : CADRAGE GENERAL DE L'ETUDE**

### **1-Contexte de l'étude**

L'urbanisation de Madagascar est en cours, s'accélérant depuis 2005, avec plus de 200000 habitants supplémentaires qui s'installent dans les villes chaque année. Non seulement les villes se multiplient mais elles s'étendent.

A Madagascar, les villes ont été traditionnellement définies selon leur fonction administrative par le Ministère de l'Intérieur, donnant naissance à la distinction entre communes urbaines et rurales. Parce que cette définition est limitative, le Schéma National de l'Aménagement du Territoire utilise une définition qui comprend les communes avec plus de 5000 habitants et disposant d'infrastructures d'aménagement.

Aujourd'hui, l'agglomération d'Antananarivo compte presque 3 millions d'habitants et fait déjà partie des 160 plus grandes villes de la planète. Au rythme actuel d'urbanisation, près de la moitié de la population vivra en ville et cette agglomération atteindra presque 8 millions d'habitants à l'horizon 2020. En effet, l'urbanisation de Madagascar suit une logique qui est similaire à d'autres pays : les villes attirent les ménages qui en moyenne y vivent mieux que dans les campagnes même si les inégalités et les risques de basculer dans la misère y sont plus grands. La concentration démographique offre en outre des marchés de consommateurs qui attirent les opérateurs économiques, qui peuvent tirer eux-mêmes des avantages de leur proximité.

Les mouvements migratoires alimentant cette expansion ne vont pas s'arrêter. Ils vont plutôt s'accélérer, car les centres urbains vont continuer d'attirer les populations rurales qui voient difficilement des opportunités économiques et sociales dans les campagnes. Il s'agit entre autres des paysans à la recherche de conditions de vie qu'ils croient plus favorables ou, de débouchés pour vendre leur surplus de production agricole dans les centres urbains. La population des localités éloignées rejoint les centres villes pour davantage de sécurité et d'opportunité induites par les équipements urbains. Mais les équipements urbains correspondants suivront-ils le même rythme ? Les ressources satisferont-elles ces besoins grandissants ?

Pareillement, parle-t-on d'une urbanisation anarchique caractérisée par le non-respect de la prescription et des normes d'urbanisme (alignement, taille minimum constructible et morcelable, etc.) mais aussi par le manque d'organisation quant à la répartition spatiale des activités. Ce qui entraîne des répercussions inévitables sur le contexte foncier.

## **2-Objectifs de l'étude**

Les objectifs de notre étude consistent, d'une part, à prévoir l'évolution de la population dans les 25 années à venir tout en tenant compte des besoins en espace et d'autre part de définir une politique de la ville pour l'extension de la Commune de Talata Volonondry afin d'aider les autorités locales à la prise de décision en matière d'urbanisme.

## **3-Résultats attendus**

Les résultats escomptés de l'analyse de l'extension de la ville de Talata Volonondry sont les suivants :

- ✓ Une estimation du nombre de population dans les années à venir
- ✓ Un plan d'actions réalisable de la politique de la ville
- ✓ Aide à la décision en matière de conception d'infrastructures urbaines et de réhabilitation de la zone d'étude

## **4-Approche méthodologique**

L'étude d'extension de la ville nécessite une méthodologie bien définie que l'on peut classer en trois étapes :

- ❖ Première étape : cadrage général
  - le diagnostic préliminaire de l'existant
  - la collecte des informations par des enquêtes effectuées au niveau de la commune
- ❖ Deuxième étape : traitements de données
  - la classification et assemblage des données obtenues
  - établissement des estimations par des calculs

❖ Troisième étape : analyse

- distinction et orientation de la forme d'extension
- discussions correspondantes à la politique de la ville pour son extension

Autrement dit on peut sectionner la méthodologie comme suit :

- Description de l'état actuel
- Analyse et proposition d'extension
- Recommandation

## **Chapitre 2 : NOTIONS ET CONCEPTS URBAINS**

### **I - URBANISATION**

#### **I - 1 - Historique de l'urbanisation à Madagascar**

L'urbanisation malgache, a connu un fort dynamisme entre le 19<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup> siècle. En 1895, Madagascar comptait quatre villes de plus de 5 000 habitants (Antananarivo, Toamasina, Mahajanga et Fianarantsoa) et le taux d'urbain avoisinait les 2,4 % dont 86 % étaient concentrés à Antananarivo. Au travers de la mise en place de l'administration moderne, par le colonisateur, la construction des voies de communication s'est intensifiée, permettant aux centres urbains majeurs de poursuivre leur croissance. Les centres urbains secondaires, alors reliés à ces villes, ont eux aussi profité de ce dynamisme en entrant dans ce que l'on pourrait nommer « *l'esquisse d'un réseau urbain malgache* ».

A la fin de la colonisation, près de 12 % de la population vivaient en milieu urbain. L'urbanisation de Madagascar était alors en avance sur celle de la majorité des pays d'Afrique Subsaharien, à l'exception de l'Afrique du Sud. Le repli sur soi du pays, les changements politiques de 1972 et l'avènement de la seconde république ont généré une rupture dans le processus d'urbanisation. Ceci résultait principalement de la méfiance du pouvoir central à l'égard des villes suspectées d'être des foyers d'opposition et de contestation. Entre 1960 et 2000 le taux de croissance urbaine n'a guère dépassé les 4 % par an et serait même tombé à moins de 3 % entre 1975 et 1991, le taux d'urbains atteignant toutefois 23 % en 1993.

La réouverture (économique, politique) progressive du pays à partir des années 90 a suscité la mise en place de nouvelles politiques publiques - régionalisation, décentralisation - favorables aux villes et à leur développement. En 2004, le Madagascar Action Plan (MAP), par l'annonce de diverses orientations sectorielles pour le développement humain et la réalisation des Objectifs du Millénaire (OMD) favorise les « investigations urbaines » en vue de la réalisation de documents d'urbanismes locaux et de programme d'équipements communautaires à l'échelle du quartier. Cette impulsion nouvelle a abouti à l'adoption d'une

Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT) et d'une Politique Nationale de l'Habitat (PNH).

## **I – 2 - Quelques termes et définitions relatives à « L'URBAIN »**

### ***URBAIN (ZONE URBAINE)***

La définition de « *urbain* », qui diffère d'un pays à l'autre et connaît régulièrement de nouvelles classifications, peut évoluer au fil du temps au niveau d'un pays, ce qui rend les comparaisons directes difficiles. Une zone urbaine se définit par un ou plusieurs des éléments suivants : critères administratifs ou frontières politiques (zone relevant de la juridiction d'une municipalité ou d'un comité de la ville, par exemple), seuil de population (qui se situe généralement autour de 2 000 personnes pour une ville, bien qu'il puisse aller de 200 à 50 000 habitants en fonction des pays), densité démographique, fonction économique (si une grande majorité de la population n'exerce pas principalement des activités liées à l'agriculture, ou s'il y a un excédent d'emplois, par exemple) et présence de caractéristiques urbaines (rues pavées, éclairage électrique, réseaux d'assainissement). En 2010, 3,5 milliards de personnes vivaient dans des zones classées comme zones urbaines.

### ***URBANISATION***

L'urbanisation est la proportion de la population urbaine d'un pays. C'est aussi, un processus de croissance de la population urbaine et d'extension des villes. La métropolisation est une forme particulière de l'urbanisation actuelle ou encore un processus intégrant la mobilité spatiale à la vie quotidienne.

### ***ETALEMENT URBAIN***

C'est l'expansion incontrôlée et disproportionnée d'une zone urbaine dans la campagne environnante, donnant lieu à des implantations à faible densité et mal planifiées. Ce phénomène, commun aux pays à haut revenu et aux pays à faible revenu, se caractérise

par un habitat dispersé dans des zones résidentielles séparées, sous forme de longs pâtés de maison mal reliés, excessivement dépendants des transports motorisés et dépourvus de zones commerciales clairement délimitées.

### **CONURBATION**

C'est le groupement de villes (ou d'agglomérations) proches les unes des autres, chaque ville demeurant individualisée. Une conurbation peut être un groupement hiérarchisé, la ville principale détenant un pouvoir de direction plus ou moins complet (ex : Lille-Roubaix-Tourcoing ou Lyon-Villeurbanne-Vaux-en-Velin-Vénissieux).

### **AGGLOMERATION**

L'agglomération est une réunion d'habitation, groupements des villages ;

- Groupements d'habitations formées par une ville et sa banlieue. La ville plus ses banlieues donne l'agglomération.

- Une agglomération urbaine est un ensemble d'immeubles habités ou fréquentés, jointifs ou très rapprochés, se distinguant collectivement d'un environnement nettement moins dense.

- Un espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés et dont l'entrée et la sortie sont signalées par des panneaux placés à cet effet le long de la route qui le traverse ou le borde. *Code de la route, article 1.*

- Groupes d'habitations contiguës ou rapprochées (distance minimale de 200 m) hébergeant au moins 50 personnes (Définition de l'INSEE). Un hameau, un village sont des agglomérations au même titre que les villes. (GEORGES P. et VERGER F., 2004)

- « Groupement des populations agglomérées définies par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale. Suivant les conventions statistiques de chaque pays, la désignation de ville est appliquée à des groupements d'au moins 2 000 habitants, 5 000 ou 10 000 habitants. Ces groupements ont pour base le rassemblement d'activités différentes, qui a lui-même pour conséquences la formation d'une société complexe (Société urbaine) ». (GEORGES P. et VERGER F., 2004).

## **AGGLOMERATION URBAINE**

C'est la population d'une zone bâtie ou densément peuplée englobant la ville proprement dite, sa banlieue et des zones de migration pendulaire continues ou des territoires adjacents dont la densité est comparable à celles des villes. Les grandes agglomérations urbaines englobent souvent des villes séparées sur le plan administratif, mais liées sur le plan fonctionnel (par exemple, l'agglomération urbaine de Tokyo qui englobe, en autres, les villes de Chiba, Kawasaki et Yokohama).

## **CROISSANCE URBAINE**

La croissance urbaine est l'augmentation (en termes absolus ou relatifs) du nombre de personnes habitant des villes, petites ou grandes. Le rythme de la croissance démographique urbaine est lié à l'accroissement naturel de la population urbaine, au solde migratoire positif de l'exode rural et à la reclassification de villages en villes.

## **UNE POPULATION URBAINE**

C'est une population habitant dans des territoires caractérisés par une concentration de population et un faible part de l'activité agricole. Chaque pays a ses propres critères de définition de la population urbaine. Parfois, on tient compte le critère morphologique, ou de la population de l'espace à dominante urbaine ou d'une définition de caractère spatio-économique. Selon l'étude de la Banque Mondiale, la définition de la population urbaine est l'existence de 150 habitants / Km<sup>2</sup>.

## **ARMATURE URBAINE**

C'est l'ensemble des villes d'un espace déterminé. Cette notion, utilisée dans la gestion du territoire dans les années 60, est très directrice (les ordres, les décisions, le pouvoir passent par l'armature urbaine). On lui préfère aujourd'hui les termes de réseau urbain ou desemis urbain. (CRDP Lyon, 2001)

## **RESEAU URBAIN**

C'est l'ensemble des villes hiérarchisées en relation d'échanges et de commandement. Parmi les nombreux types de réseaux urbains, on distingue les réseaux mono centriques (dominés par une métropole) et les réseaux multipolaires (plusieurs métropoles en haut de la hiérarchie urbaine). (*CRDP Lyon, 2001*).

## **II - Notion de « VILLE »**

### **II – 1 -Définitions existantes**

Il existe plusieurs définitions et de concepts de « ville » mais ils sont nécessairement arbitraires et varient selon les organismes. C'est tout d'abord, un espace aménagé par l'homme où les fonctions agricoles sont peu représentées.

La ville rassemble des personnes qui travaillent fondamentalement dans les emplois non agricoles notamment les commerces et services.

Une ville est un espace aménagé par l'homme où se trouve une forte agglomération de population de secteur secondaire et de secteur tertiaire, une forte concentration de bâti, un lieu central en relation avec sa région.

### **II – 2 -Définitions relatives à la « ville »**

#### ***Ville-nouvelle***

Une ville volontairement créée pour décongestionner la ville-centre. Elle a été ainsi dotée de toutes les infrastructures d'accueil pour retenir la population sur place. Ville créée de toutes pièces à proximité d'une grande agglomération dans le but d'organiser l'extension de la périphérie.

#### ***Nouvelle-ville***

Une nouvelle ville constitue l'urbanisation d'un espace non bâti afin de les former une construction en continuité par l'extension dans l'agglomération. Elle est créée à

l'initiative de la croissance des habitants pour équilibrer la répartition de la population de ne pas atteindre le seuil de saturation.

### ***Centre-ville***

*Qui désigne le noyau central (en général le cœur historique ou le centre décisionnel) de la ville.*

Centre d'une ville, carrefour de voies de communication par accumulation des services et des équipements. Un quartier où la plupart des activités essentielles sont représentées (centre des affaires, centre des pouvoirs publics, centre des magasins, etc.).

C'est naturellement le centre-ville qui incarne avec le plus de force la notion de centralité : principal pôle de commerces et de services, il constitue également un important pôle d'équipements collectifs et le principal pôle d'emplois. C'est un lieu de référence, présentant une forte densité de patrimoine urbain et un lieu d'identité pour un grand nombre d'usagers. Le centre-ville incarne l'esprit de la cité, il est le principal facteur d'image et de permanence de la région desservie.

Noyau urbain correspondant en général en France aux plus anciens quartiers de la ville, lieu de rencontre des artères principales. A ne pas confondre avec la ville-centre. Ce centre historique peut se différencier ou non du centre directionnel.

Les différents types de « centre-ville » sont :

- Le « centre-ville géographique » : le centre de la ville géographiquement parlant
- Le « centre-ville historique » : le noyau originel reconnaissable à ces vieux monuments historiques »
- Le « centre-ville des affaires » : CBD (Central Business District), lieu de concentration des banques, finances, administrations, siège de grandes entreprises et organismes internationaux, commerces de luxe, etc.

Généralement, les « centre-ville » sont des points de convergence de voies de communication.

### **Ville-centre**

Commune centrale dans une agglomération (par opposition à la périphérie et aux communes périurbaines). A ne pas confondre avec le centre-ville. C'est « la commune-mère », c'est-à-dire, la ville sans la banlieue (la ville et ses arrondissements).

### **Métropole**

Du grec *metēr* (mère) et *polis* (ville), comme le nom l'indique une métropole est la ville principale d'un Etat ou d'une région (métropole régionale). Un rappel de définitions est nécessaire : une mégapole est une très grande ville en termes de population, une métropole est une grande ville directrice, exerçant son influence sur un large territoire et ayant un rayonnement international. Il n'y a pas nécessairement coïncidence entre mégapole et métropole.

## **II – 3 -Les fonctions de la ville**

La ville tient plusieurs rôles :

- Rôle de Fournisseur de services
- Rôle de moteur de croissance économique
- Fonction d'encadrement territorial et social : critères démographiques, fonctions administratives et la disponibilité d'équipement social
- Fonction urbanistique : la densité, l'accès aux SUB, l'existence d'un document d'urbanisme
- Fonction économique : importance des activités économiques

## **II – 4 -Hiérarchisation des villes**

Si on fait la synthèse de la hiérarchie urbaine, proposée par les différentes structures, on obtient une hiérarchie des villes à six niveaux à Madagascar. Cette classification a tenu compte de critères différents : historique, découpage administratif et territorial, répartition

de la population, infrastructures de circulation, qualité des infrastructures urbaines de base, importance des flux et, bien sûr, le poids de la population urbaine.

Tableau 1 : Hiérarchisation des villes

NIVEAU	TYPOLOGIE DES VILLES	POPULATION URBAINE (hab.)
I	<b>Métropole nationale ou Capitale nationale :</b> <b>Antananarivo</b>	1 500 000
II	<b>Les pôles régionaux (7) : les chefs-lieux de province en plus d'Antsirabe</b>	150 000 – 200 000
III	<b>Villes secondaires ou pôles relais</b>	10 000 – 50 000
IV	<b>Petites villes ou pôles locaux</b>	5 000 – 10 000
V	<b>Centres semi-urbains</b>	1 000 – 5 000
VI	<b>Centres de service, bourgs-centres</b>	Moins de 1 000

Source : Recomposition d'après PNUD (1990), PNUD/DESD (1993), INSTAT (2000) et PNATH (2006)

## II – 5 -Les villes à Madagascar

Nombreuses zones d'ombre subsistent sur le nombre réel de villes, faute de définition consensuelle des concepts de « population urbaine », « ville » et de fait « armature urbaine ». Il est très difficile de repérer des critères communs et homogènes à cause de l'ambiguïté du concept des villes dans les pays en voie de développement (problème de plan de ville, activités informelles et faiblesse des équipements urbains).

### II – 5 – 1 -Les villes selon les textes

A travers la loi n° 94-001 portant orientation générale de la politique de la décentralisation, on distingue deux types de communes. Les communes urbaines sont d'une

part caractérisée par le degré d'urbanité d'une agglomération ainsi considérée. Les critères qui les déterminent sont la démographie (plus de 5000 habitants) et l'existence d'infrastructures de base constantes (voies, équipements collectifs, hôtel de ville ...). D'autre part, on trouve les communes rurales qui sont des regroupements de villages ou de hameaux. Cette distinction entre les communes urbaines et communes rurales a été opérée sur la base des délimitations communales de la Première République tout en se référant aux institutions territoriales du Fonds de la Deuxième République.

Tableau 2 : Catégorisation des communes

CATEGORIES	SITUATION AVANT RECLASSEMENT	SITUATION APRES RECLASSEMENT
<i>Commune Hors Catégorie</i>	01	01
<i>Communes Urbaines 1<sup>ère</sup> Catégorie</i>	08	08
<i>Communes Urbaines 2<sup>ème</sup> Catégorie</i>	36	63
<i>Communes Rurales 1<sup>ère</sup> Catégorie</i>	64	104
<i>Communes Rurales 2<sup>ème</sup> Catégorie</i>	1440	1374
<b>TOTAL</b>	<b>1549</b>	<b>1549</b>

Source : MADT, avril 2011

Le Code de l'urbanisme oblige toutes communes dites urbaines à se doter d'un document stratégique de maîtrise de leur territoire, et fixe pour cela, un nombre d'habitants minimum à 10 000.

## **II – 2 – Les villes SNAT**

Le Schéma National d’Aménagement du Territoire (SNAT) combine plusieurs critères : démographique (nombre habitants et densité), administratif, et fonctionnel et en dénombre ainsi 172 villes de plus de 5000 habitants en 2007.

## **II – 3 – Les villes de l’atlas urbain**

Elaborée en 2013, l’atlas urbain est le fruit du Forum National Urbain en 2013. Selon l’atlas urbain, une ville serait donc :

- Définie administrativement (volonté de l’administration) qui permet d’ériger une commune en Commune Urbaine
- Définie statistiquement = le seuil de 5000 habitants agglomérés en est la base et pour obligation de PUDI plus de 10 000 habitants
- Définie selon la fonction, basée sur l’existence d’infrastructures (sans une définition exacte sur les natures de ces infrastructures). Dans ce cas-ci, la caractérisation d’une ville basée sur sa fonction ne peut être basée que sur des analyses arbitraires et parfois subjectives, selon l’aménageur, le maire, le projet etc.

## **II – 6 -Villes : Déploiement sur le territoire national :**

L’identification des villes est une première étape vers l’élaboration d’un inventaire hiérarchisé du réseau urbain malgache. En 2008, une grille de critère a été appliquée aux 162 centres identifiés afin d’en dégager les caractères communs permettant ainsi leur regroupement par type.

## **II – 6 – 1 -Les critères et typologie de qualification des centres urbains**

Il n’existe pas une définition unique des centres urbains et les concepts varient suivant les études et les intentions. A Madagascar, les villes ont été traditionnellement définies selon leur fonction administrative par le Ministère de l’Intérieur, donnant naissance à la distinction entre communes urbaines et rurales.

En 2012, bien qu'il soit logique d'appliquer les mêmes critères aux 177 centres urbains, ceci ne pourrait se faire que dans le cadre d'une enquête exhaustive réalisée au niveau de chacune de ces centres, en rappelant que la typologie réalisée en 2008 a pu se faire sur la base de l'enquête communale exhaustive réalisée par FID en 2007.

Pour le déploiement des villes voici les caractéristiques remarquables :

- ❖ 172 centres urbains sont identifiés (correspondant à peu près 189 Communes car l'agglomération d'Antananarivo regroupe en plus de la CUA 16 communes périphériques) : dont 72 Communes urbaines, des agglomérations (plusieurs communes) et des centres à l'intérieur d'une commune.
- ❖ Une mauvaise répartition des centres urbains est constatée au profit de la côte Est de l'île. L'Ouest, le Nord, et le Sud sont les zones les moins densément peuplées du pays.
- ❖ Une typologie urbaine ayant comme composante principale les centres régionaux et locaux ; leur structuration reste toujours avec de nombreuse base régionale et locale mais qui sont faibles en terme de structuration.
- ❖ Il n'y a pas de maillage urbain, on ne peut parler de réseau, le lien est entrecoupé et parfois inexistant.
- ❖ Les villes malgaches sont avant tout des agglomérations « démographiques », avec un niveau d'équipement faible (à l'exception des métropoles régionales) et des fonctions bancales sans rapport avec la masse de la population.

## II – 6 – 2 -Où sont ces villes ?

Dans l'ensemble on observe une répartition déséquilibrée des centres urbains. A la veille de l'indépendance, Madagascar comptait 26 communes urbaines, et 237 communes rurales. A l'indépendance, on dénombrait 6 provinces, 44 communes urbaines et 644 communes rurales.

En 2012, 172 centres urbains sont répartis sur le territoire national, l'ensemble regroupe environ 5 712 892 habitants. Une mauvaise répartition des centres urbains est constatée. Ce déséquilibre est au profit de la côte Est de l'île. L'Ouest, le Nord, et le Sud sont les zones les moins densément peuplées du pays.

Elles fonctionnent actuellement sur un maillage urbain lâche où la discontinuité dans les établissements urbains est très marquée. Contrairement à l'Est du pays possédant un maillage de centres urbains serré. Le pays est encore peu urbanisé, et la plus grande partie des centres urbains malgaches ont une influence localisée à une échelle intercommunale ou régionale, excepté les réseaux composés par Antananarivo et les villes d'équilibre qui possèdent un caractère national.

Les réseaux régionaux s'organisent à partir des réseaux marchands du pays. Le maillage du territoire est dominé par la logique selon laquelle plusieurs cellules (centres urbains) de producteurs interagissent avec des cellules (centres urbains) de consommateurs. Le lien entre ces deux entités illustre le passage d'une économie vivrière à une économie de marché, intensifiant les échanges entre, les villes entre elles, mais également entre les villes et leurs hinterlands.

## **Chapitre 3 : LES OUTILS DE L'URBANISME REGLEMENTAIRE**

### **1 -LOAT**

#### **1 – 1 -Définition**

Cette loi porte orientation de l'aménagement du territoire et le développement durable. Elle constitue le premier cadre juridique de référence en matière d'aménagement du territoire à Madagascar et fixe le cadre juridique général de l'aménagement du territoire national. Elle définit les principes directeurs, les objectifs, les différents outils et les moyens de mise en œuvre en conformité avec les orientations formulées dans la politique nationale de l'aménagement du territoire.

La LOAT est donc un cadre juridique qui consiste à régir l'aménagement du territoire, et constituant un moyen rationnel de la gestion assurant le développement du pays dans son ensemble. Une Loi d'Orientation de l'Aménagement du Territoire est également appelée à apporter des solutions à des problèmes d'organisation de certains domaines prioritaires sur les relations institutionnelles, le foncier et l'urbanisme.

#### **1 – 2 -Objectif General**

La LOAT a été élaborée par le Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire en vue de l'opérationnalisation et pour accompagner la mise en œuvre de la PNAT. D'une part, la LOAT est essentiel pour la gestion du pays puisqu'elle met en œuvre la cohérence de l'action publique et la cohésion territoriale. D'autre part, la responsabilité de l'Etat de la mise en œuvre de la PNAT lui relève.

#### **1 – 3 -Les exigences de la LOAT**

- **Primo** : assurer une répartition équilibrée de la population et des activités sur l'ensemble du territoire national
- **Secundo** : garantir la cohérence des activités publiques et privées qui contribuent au développement économique et social du territoire

- **Tertio** : générer sans être exhaustive ni exclusive les conditions d'un développement adapté aux spécificités régionales et locales.

#### **1 – 4 -Rôles**

La LOAT joue les rôles suivants sur l'Aménagement :

- Harmoniser et gérer le territoire national ;
- Coordonner les politiques sectorielles ;
- Servir de cadre de référence à toutes actions tendant à l'Aménagement du Territoire ;
- Combler le vide juridique marqué par l'absence de textes spécifiques traitant de l'Aménagement du Territoire ;
- Matérialiser la traduction juridique de la PNAT.

La LOAT vise à prévoir la mise en place des mécanismes de financement de l'Aménagement du Territoire et la gestion des informations et de base de données sur l'Aménagement du Territoire. Elle prévoit aussi la création d'un Conseil National de l'Aménagement du Territoire qui a pour rôle d'émettre des avis et suggestions sur les orientations et les conditions de mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire par l'Etat et les Collectivités territoriales décentralisées.

La LOAT aussi définit que l'aménagement du territoire s'entend de l'ensemble des actions publiques ou privées tendant au développement structuré, équitable et durable de l'ensemble du territoire national et orientées vers une vision prospective. L'aménagement du territoire s'effectue à l'échelle supranationale, nationale, provinciale, régionale et communale.

#### **2 -RNU**

##### **2 – 1 -Définitions**

C'est un nouveau règlement, non promulgué, à appliquer dans toutes les communes non dotées de plans d'urbanisme (PUDi).

C'est un document des règles d'Urbanisme qui constitue une annexe du Plan d'Urbanisme, utilisé en matière de délivrance de permis de construire et/ou démolition. Il s'articule sur la localisation et desserte des constructions, l'implantation et volume de construction, l'aspect des constructions et tenue décente des propriétés et sur la compétence en matière de permis de construire.

## **2 – 2 -Objectif**

Son objectif est d'apporter des réponses concrètes et rationnelles aux problèmes liés à l'organisation spatiale et à ceux relatifs à la planification et à la gestion urbaine, soutenant d'amélioration des conditions de vie des populations et l'assise des bases de production des richesses à travers un développement planifié et durable, et conciliant la modernité et la mise en valeur de l'identité nationale et des spécificités régionales et locales.

## **2 – 3 -Contenu**

- Les rôles des organisations chargées de l'aménagement du territoire et le règlement de construction et de l'utilisation du sol ;
  - Le PUDé et le SAC – les mesures de sauvegarde ;
  - L'aménagement foncier et les lotissements urbains (règle, et sanction) ;
  - Le mécanisme de financement de l'aménagement du territoire et l'urbanisation ;
  - Le Permis de construire et le permis de démolir ;
  - Le contrôle de l'administration, infraction et sanction.

## **3 -LUH**

### **3 – 1 -Définition**

Elle détermine les règles générales relatives à la gestion de l'espace, l'aménagement urbain et l'utilisation du sol et définit les dispositions s'appliquant à la gestion des actes d'urbanisme et de construction dans le cadre de la politique de développement économique, social et d'aménagement du territoire ainsi que de la protection de l'environnement et du paysage.

Elle vise à apporter des réponses concrètes et rationnelles aux problèmes liés à l'organisation spatiale et à ceux relatifs à l'aménagement du territoire, notamment à la planification et à la gestion urbaine, sous-tendant l'amélioration des conditions de vie des populations et l'assise des bases de production des richesses à travers un développement planifié et durable, et conciliant la modernité et la mise en valeur de l'identité nationale et des spécificités régionales et locales.

### **3 – 2 -Objectifs**

La LUH tourne autour des considérations fondamentales suivantes :

- La mise en œuvre de la responsabilité des Communes, aussi bien urbaines que rurales, dans le développement urbain ;
- L'élaboration des différents outils de planification territoriale accessible aux Communes urbanisées ou en voie d'urbanisation ;
- La couverture de toutes les agglomérations par le biais du règlement national d'urbanisme dictant tout octroi de permis de construire dans les Communes ;
- L'aménagement de certaines dispositions de l'ancien Code de l'urbanisme et de l'habitat qui trouvent son utilité dans le contexte actuel ;
- L'introduction de systèmes nouveaux de planifications telles que la Zone d'Aménagement Différée et la Zone d'Aménagement Concertée ;
- L'amélioration des procédures de délivrance du permis de construire dans le sens d'une simplification et de raccourcissement des délais de traitement des dossiers y afférents
- La révision en hausse du quantum des peines en matière d'infractions relatives à l'urbanisme et à l'habitat.

### **4 -Le PUDi et PUDé**

#### **4 – 1 -Intérêts**

Ce sont des documents qui réglementent les autorisations d'urbanisme (permis de construire, lotissements, déclarations de travaux...) sur un territoire communal.

L'urbanisation d'un territoire d'une commune ne peut être effectuée de façon spontanée. Il est régi par le droit de l'urbanisme. Cette branche du droit public dont l'objectif est une bonne utilisation du sol, permet aux personnes publiques d'encadrer les possibilités d'urbaniser en autorisant ou en interdisant une construction ou une activité en un lieu donné. Par exemple, lorsqu'une personne souhaite édifier une construction, elle doit déposer une demande d'autorisation d'urbanisme auprès de la mairie du lieu concerné. Elle doit s'assurer que son projet respecte le règlement en vigueur sur la parcelle concernée. Les demandes les plus fréquentes concernent les permis de construire et les déclarations préalables de travaux.

Le territoire fait l'objet d'une planification stratégique de l'occupation du sol, en tenant compte des enjeux environnementaux, sociétaires, et économiques. Les documents d'urbanisme définissent donc la vocation des portions de territoire en tenant compte de ces enjeux. Tout projet de construction doit alors respecter les règles du document d'urbanisme.

#### **4 – 2 -PUDi**

##### **a) Définition**

C'est un document définissant les objectifs d'aménagement et les grandes orientations du développement de l'agglomération.

Le Plan d'Urbanisme Directeur « PUDi » dans son fond apparaît comme un outil essentiel de réalisation et de maîtrise du développement économique, social, culturel à l'échelle de la Commune. Dans sa forme, il est un instrument de maîtrise et de contrôle de l'aspect spatial et urbain de ce développement. De ce fait, le PUDi doit être articulé verticalement aux stratégies nationales et régionales de développement à court, moyen et long terme.

Le plan d'urbanisme directeur fixe les orientations stratégiques d'une agglomération dont le développement doit faire l'objet d'une étude globale par suite de l'interdépendance de ses différentes composantes spatiales sur les plans économique, social et environnemental.

Le plan d'urbanisme est un outil de gestion de la croissance urbaine et d'aménagement des espaces urbains.

### **b) Contenu du PUDi**

Normalement le PUDi doit être constitué par :

- Documents graphiques comprenant des cartes à l'échelle 1/10000, cotés et géo référencés suivant le système de coordonnées nationales (zonage, tracé des principales voies, les avants projets directeurs d'alimentation en eau et assainissement, etc.) ;
- Documents écrits : vision stratégique du développement urbain, économique, environnemental, culturel et social ; secteur à couvrir par un plan d'urbanisme de détail.
- Un règlement fixant les règles et servitudes relatives à l'utilisation du sol ;
- Une base de données (\*.tab).

### **c) Rôles du PUDi**

Le Plan d'Urbanisme Directeur ou PUDi est un document qui :

- Assure la cohérence des infrastructures et des investissements
- Trace le cadre général de l'aménagement
- Fixe les éléments essentiels
- Définit les priorités d'actions
- Indique les emplacements réservés aux principales installations d'intérêt général (Bassins, voirie, espace verts, etc.)

#### **4 – 3 -Le PUDé**

##### **a) Définition**

Le Plan d'urbanisme est la vision de l'urbanisme, qui contient tous les détails figurant à un secteur déterminé faisant partie du territoire traité par le plan Directeur. Ce plan précise les dispositions qui ne figurent pas dans le PUDi. Il fixe tous les modes d'utilisation du sol d'un quartier ou d'un îlot, indique le tracé des voies urbaines et des avant-projets annexés en matière d'eau, d'assainissement.

##### **b) Contenu d'un PUDé**

Le plan d'urbanisme de détail étudie des secteurs particuliers du plan d'urbanisme directeur ou de la Commune en fonction des nécessités propres aux secteurs ou quartiers intéressés. (Art 33 du LUH). Il fixe la perspective de 10 ans selon la spécificité du territoire et doit contenir :

❖ *Des documents graphiques comprenant*

- Un plan d'utilisation du sol et une carte foncière ou Plan Local d'Occupation Foncière à une échelle de 1/2000ème,
- Plan de voirie avec classification, plan du réseau d'assainissement du quartier, plan du réseau d'alimentation en eau potable et en électricité du quartier, une carte de localisation des équipements publics existants et ceux à installer, des réserves foncières créées (échelle de 1/5000ème à 1/1000ème), ....

❖ *Des documents écrits*

- Règlement d'urbanisme définissant les règles d'utilisation du sol, les servitudes
- Définition de l'aménagement et le développement des quartiers
- Une évaluation du coût de réalisation des infrastructures et des équipements publics programmés.

**c) Rôles du PUDé**

Le plan d'urbanisme de détail détermine, en fonction des nécessités propres aux secteurs ou quartiers intéressés :

- les modes particuliers d'utilisation du sol ;
- le tracé des voies principales ou secondaires à l'exclusion des voies ne devant servir qu'à la desserte des immeubles ;
- les emplacements réservés aux secteurs publics, aux installations d'intérêt général aux espaces libres et aux espaces verts ;
- les règles et servitudes de constructions justifiées par le caractère des lieux ou les nécessités du fonctionnement des services publics.

**PARTIE II :**

**OBSERVATION ET  
CONSTITUTION DE LA  
VILLE**

## **Chapitre 1 : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE**

### **1 -Description de la Commune de Talata Volonondry**

Talata Volonondry est un chef-lieu de commune d'une superficie de 80km<sup>2</sup>, à 27 Km de la capitale de Madagascar, située dans la couronne périphérique d'Antananarivo. Elle regroupe 17 Fokontany. Quand on prend la route nationale n°3 vers le Nord d'Antananarivo, et après avoir quitté la plaine de Betsimitatatra, un spectacle de paysage formé de massifs collinaires se forme peu à peu avant de se poser dans le district d'Antananarivo Avaradrano : bienvenue à Talata Volonondry ! Pour les géographes-physiciens, dans leurs langages, ces formations constituées par les collines sont appelées « surface d'aplanissements inachevés du mi- tertiaire ».

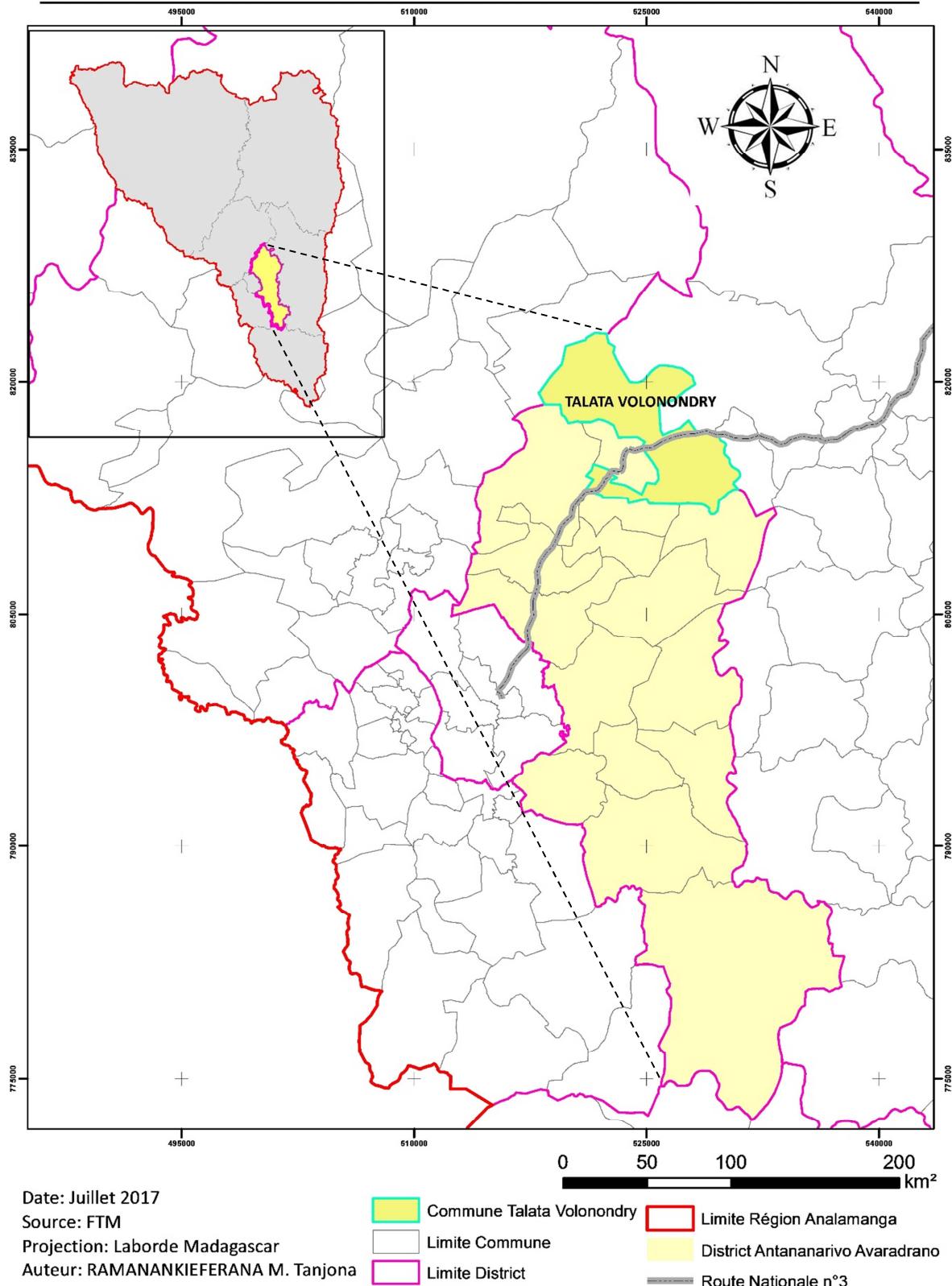
Cette Commune doit son nom au marché hebdomadaire qui a lieu chaque mardi (Talata), puis à un Grand Roi qui y aurait retrouvé son mouton perdu d'où le terme « Volonondry » (peau de mouton).

Selon l'histoire, Talata Volonondry est habitée depuis l'époque des Rois par les Mandiavato, un clan intégré dans la « grande famille » de la population de l'Avaradrano. Dans le temps, Mandiavato avait comme Capitale politique Ambohidrabiby. Depuis l'instauration du marché de Talata Volonondry, sous RALAMBO et sa modernisation sous ANDRIANAMPOINIMERINA ; l'emprise de la capitale politique s'est peu à peu effacée aux dépens de la nouvelle Capitale économique. De ce fait, Talata est devenue un centre de décision dans le Nord-Est d'Antananarivo.

### **2 -Localisation de la ville de Talata Volonondry**

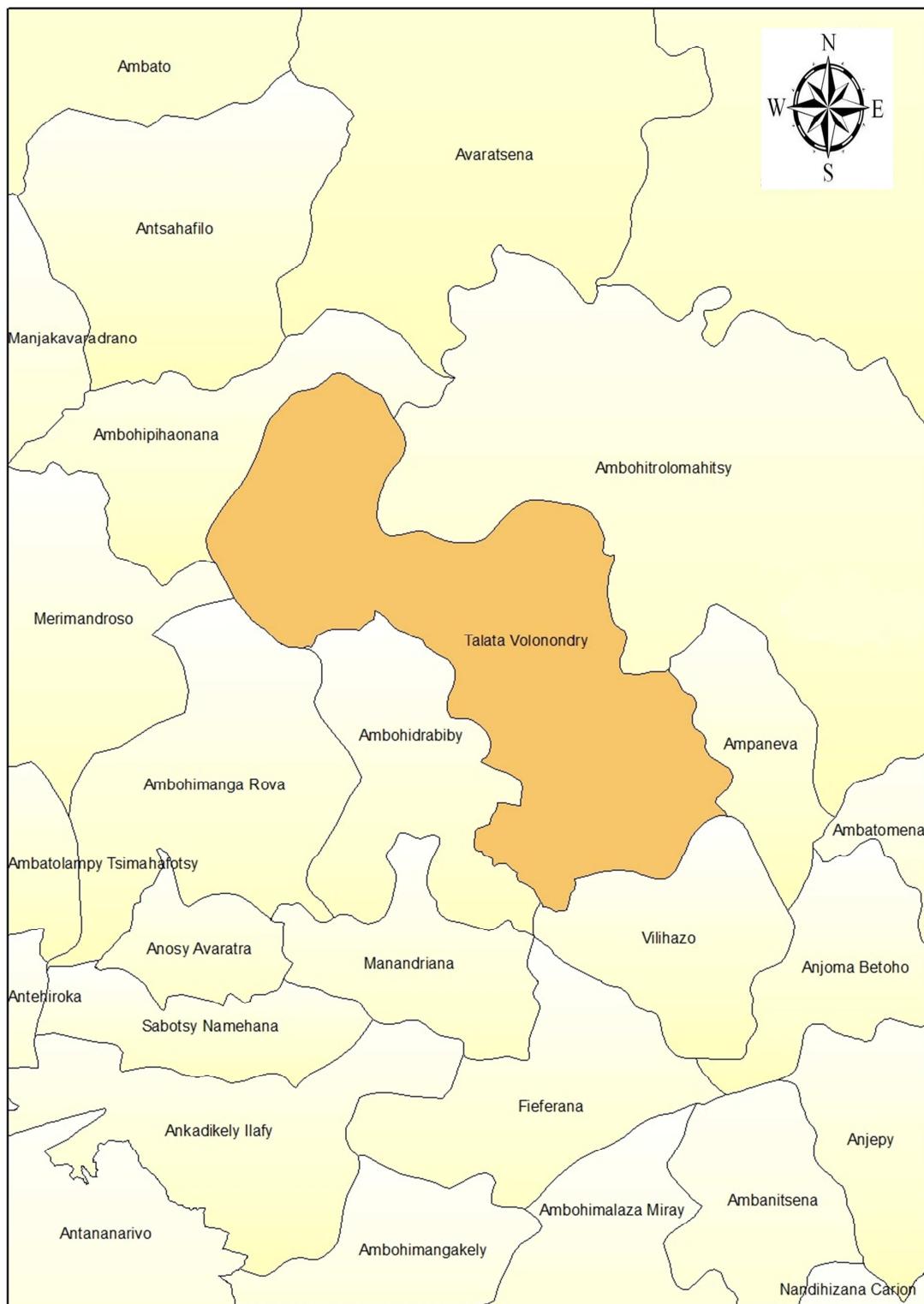
*Carte 1. Localisation de la ville de Talata Volonondry 1*

## LOCALISATION DE LA COMMUNE DE TALATA VOLONONDRY



*Carte 2. Localisation de la ville de Talata Volonondry 2*

**LOCALISATION DE LA COMMUNE DE TALATA VOLONONDRY**



### **3 -Sol et agriculture**

Vu sa position géographique, dans la majeure partie de sa constitution pédologique, la ville de Talata Volonondry, a peu de terrain cultivable dû à son relief présenté par divers forme de collines.

Sur les versants, l'empreinte de l'homme est faible. Même si on y note des activités (à savoir la culture des maniocs, des maïs, ...), elles ne sont que sommaires. La culture sèche la plus pratiquée est celle du manioc. Les gens n'aménagent pas vraiment ces endroits, ils se contentent d'enfouir les tiges et d'attendre la récolte. Cette pratique est généralisée. Or c'est l'un des facteurs sources de la dégradation de l'environnement. Par conséquent, dans les bas-fonds, on a des sols hydro morphes adaptés à la culture avec l'apport d'alluvions venant des collines. Ces bas de pentes restent un grand profit pour la culture pour les légumineuses.

Avec une production de 1.145t de riz par an, sur une superficie évaluée à 1.351 ha, le besoin de la population locale est loin d'être satisfait, ce chiffre donne que dans les 65,8 kg/personne/an. Nous pouvons constater un déficit d'au moins 250t. Ce qui est normal, puisque le système de la riziculture dans la ville est encore celle pratiquée par les générations d'avant. C'est-à-dire que leurs efforts sont concentrés sur la riziculture irriguée dans les bas-fonds avec des techniques encore archaïques : la bêche comme moyen de production.

Par conséquent, la culture de l'ail et de l'oignon devient source de rentabilité. D'après les statistiques de la commune, Talata Volonondry produit 2t d'oignons par semaine. Ce qui en fait la principale rentrée d'argent pour ceux qui les cultivent.

Tableau 3 : Les zones de culture dans la Commune de Talata Volonondry

<b>Zone de production</b>	<b>Principal cultures</b>
Ambolo-Antsahamaro-Amparafara-Ambohitrangano	Oignon
Amparafara-Ankadivory-Ambolo-Antsahamaro-Ambohitrangano-Ambohimiadana-Avaratsena-Ambohibary-Andranotsimihozo	Chou, Haricot, Petit pois, Légume feuille

Source : Commune de Talata Volonondry

Tableau 4 : Utilisation du sol

<b>SUPERFICIE IRRIGABLE NON IRRIGUEE (Ha)</b>	<u>30</u>
<b>SUPERFICIE IRRIGUEE Y COMPRIS RIZIERE (Ha)</b>	<u>542</u>
<b>CULTURES TEMPORAIRES (Ha)</b>	<u>1734</u>
<b>TERRES EN JACHERE (Ha)</b>	<u>817</u>
<b>TERRAINS REBOISES (Ha)</b>	<u>2200</u>
<b>FORETS NATURELLES (Ha)</b>	<u>2</u>
<b>PRAIRIES ET PATURAGES NATURELS (Ha)</b>	<u>5675</u>

Source : Commune de Talata Volonondry

#### **4 -La densité de la population au sein de la ville de Talata Volonondry**

##### **4 – 1 -Une population jeune et composée de migrants**

Comme partout à Madagascar, Talata Volonondry a une population très jeune. Près de 60% de la population ont moins de 25ans. Cataloguer comme étant la richesse de ce pays, Les jeunes sont pourtant ignorés dans le passé proche de la politique de Madagascar. 62% de l'effectif total de la population sont des "teenagers" qui trustent le haut du pavé. Les actions de la commune devraient se concentrer sur leur devenir, sinon ils tourneraient dans la mauvaise direction comme tout jeune désœuvré.

Cette population est confrontée au problème de la vitesse à laquelle le nombre de l'effectif augmente. Comme les jeunes sont nombreux, le nombre de naissance s'accroît, alors que l'espérance de vie est constamment en augmentation.

Actuellement, l'histoire du clan qui intègre la « grande famille » de la population d'Avaradrano, les Mandiavato, ne tient plus une grande importance. Selon l'Adjointe au Maire, presque 70% de la population est composée de migrants.

#### **4 – 2 -Densité de la population**

Selon l'Etat des villes de Madagascar, issu du Forum National Urbain 2, en 2014, la population était estimée à 24 212 habitants. Et en 2015, la population était estimée à 26 526 habitants avec une densité de 301,12hab/km<sup>2</sup>. Mais après la séparation de Talata Volonondry avec la nouvelle Commune d'Ambohidrabiby en 2016, on a compté 18 278 habitants dans les 17 Fokontany qui la constituent avec une densité de 228,47hab/km<sup>2</sup>.

#### **4 – 3 -Une densité changeant selon la topographie**

Le long des pourtours des grands bas-fonds est la zone la plus peuplée de la ville de Talata Volonondry, là où l'implantation de la bêche dans le sol s'accède facilement.

Aussi, le Sud de la ville regroupe un grand nombre de population, qui est estimé à 31% de l'effectif total, s'installant autour des bras de la rivière Ampasika. La partie du Sud présente une dénivellation de 150m caractérisée par des pentes douces. Près de 60% des Fokontany de la commune sont localisés auprès d'un bras de rivière. Ces localités représentent 54% de l'effectif total de la population de la commune.

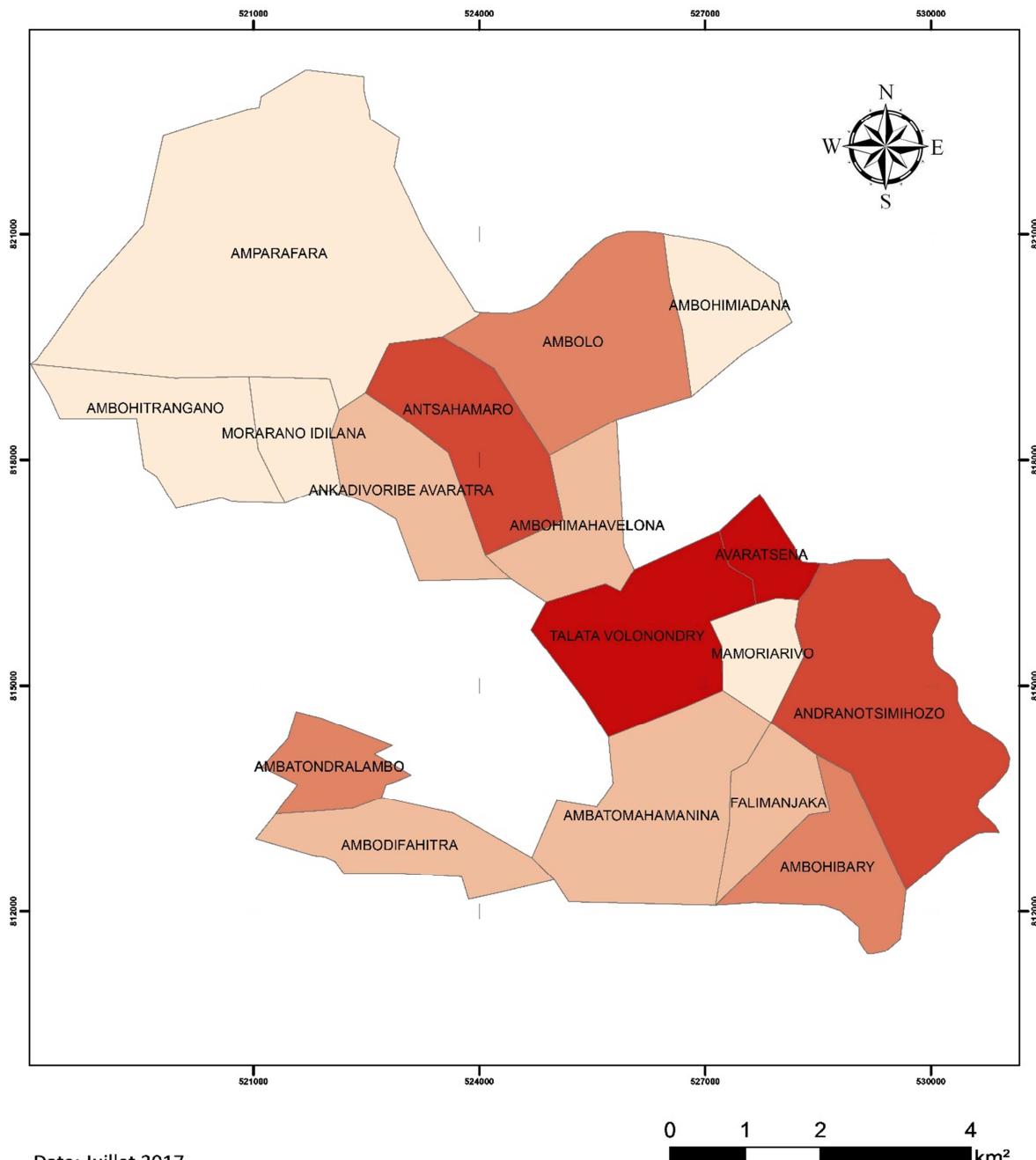
A l'Ouest, près de la rivière Mambakely, une jonction autour d'Ankadivoribe s'organise. 17% de la population locale y vivent. Cette partie de Talata Volonondry se présente comme une vallée qui s'ouvre à l'ouest vers la plaine de Laniera sise dans la région de la Commune de Sabotsy-Namehana.

Les zones situant au Nord sont dites des « zones vides d'hommes » vu les états désertiques et loin des circuits de communication. Donc, C'est une zone de « no man's land

», très éloignée des grands centres de communication et d'échanges. C'est aussi une zone difficile à aménager vu les caractéristiques de sa morphologie : collinaires. Par conséquent, il y a un seul Fokontany : Amparafara qui auparavant était rattachée au district d'Ambohidratrimo.

*Carte 3. Densité de la population de Talata Volonondry*

## DENSITE DE LA POPULATION DE TALATA VOLONONDRY



Date: Juillet 2017

Source: FTM-INSTAT

Projection: Laborde Madagascar

Auteur: RAMANANKIEFERANA M. Tanjona

Nombre de population	
299 - 469	814 - 1087
470 - 813	1088 - 1769
	1770 - 3677

## **5 -Les zones administratives, de services et d'équipements**

L'essentiel des bâtiments administratifs se trouve dans le Centre-Ville de Talata Volonondry. Ce dernier que l'on peut qualifier de zone à multiple fonction abrite aussi les institutions financières (Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola OTIV, Accès Banque, ...), les infrastructures hôtelières, les zones commerciales et services divers.

En ce qui concerne les équipements éducatifs publics, tous les Fokontany de la Commune bénéficient d'un EPP, ce qui n'est pas le cas pour le CEG et le Lycée car on ne compte que deux CEG et un Lycée à Talata Volonondry. Pour les enseignements privés, on trouve cinq écoles et quatre Lycées privés dans la Commune.

Dans la section santé, la ville de Talata Volonondry dispose de deux Centre de Santé de Base niveau II (CSB II), l'un dans le Fokontany d'Antsahamaro et l'autre dans celui de Talata Volonondry. Les gens consultent volontiers les médecins selon leur dire. Un autre phénomène, on voit fleurir dans la commune, plusieurs cabinets de médecins libres.

## **6 -Répartition des activités professionnelles des ménages de Talata Volonondry**

Nous allons présenter ci-dessous la répartition des activités professionnelles des ménages de la ville de Talata Volonondry.

Tableau 5 : Répartition des activités professionnelles

<u>Activités professionnelles</u>	<u>Pourcentage</u>
<i>Transport et entreposage</i>	43,77%
<i>Commerce de gros et de détails, réparation de véhicules automobiles</i>	40,21%
<i>Activités d'hébergement et de restauration</i>	3,20%
<i>Activités de fabrication</i>	3,20%
<i>Construction</i>	2,14%
<i>Activités professionnelles, scientifiques, techniques</i>	1,42%
<i>Agriculture, Sylviculture, Elevage, Pêche et Aquaculture</i>	1,42%
<i>Activités de services administratifs et d'appui</i>	1,07%
<i>Activités extractives</i>	1,07%
<i>Activités immobilières</i>	1,07%
<i>Education</i>	0,71%
<i>Activités financières et d'assurances</i>	0,36%
<i>Information et communication</i>	0,36%

Source : Etats des villes de Madagascar issu du Forum National Urbain 2, octobre 2015.

Presque la moitié des activités professionnelles de la ville de Talata Volonondry sont basées sur les activités de transports et des entreposages ; ceci est en corrélation avec le transport des produits agricoles puisque la moitié de la population de Talata Volonondry pratique l'agriculture. Le commerce de gros et de détails, réparation de véhicules automobiles connaît aussi un fort pourcentage.

## **7 -Répartition de la population active dans les différents secteurs d'activités**

Nous pouvons observer dans le tableau suivant la répartition de la population par secteur d'activités.

Tableau 6 : Répartition de la population par secteur d'activités

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
<i>Agriculteurs</i>	650	310	960	42,65%
<i>Eleveurs</i>	5	36	41	1,82%
<i>Cultivateurs</i>	202	71	273	12,13%
<i>Artisans</i>	40	176	216	9,60%
<i>Administratifs</i>	7	12	19	0,84%
<i>Commerçants</i>	86	49	135	6,00%
<i>Services (Chauffeurs, Gardiens, Electriciens,...)</i>	146	16	162	7,20%
<i>Personnels de santé</i>	3	1	4	0,18%
<i>Autres (retraités, pasteurs,...)</i>	36	405	441	19,59%
<b>TOTAL</b>	<b>1175</b>	<b>1076</b>	<b>2251</b>	<b>100%</b>

Source : Données recueillies en 2009 à partir de la base de données de la Commune sur un taux d'échantillonnage de 30%.

La moitié de l'activité pratiquée par la population locale est l'agriculture. Avec un secteur primaire évalué à près de 56,5% de la population active, Talata Volonondry a une activité tournée résolument vers l'agriculture, ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne nationale (située dans les environs de 75-80%). Ce chiffre démontre que même à la porte de la Capitale, l'agriculture est toujours le travail le plus pratiqué. D'ailleurs que faire d'autres ? C'est pourquoi, le secteur agricole est toujours dominant.

## **8 -La sécurité dans la ville de Talata Volonondry**

La relation entre la croissance démographique des villes et les problèmes sociaux que connaissent les villes est controversée. En effet, les spécialistes en ville posent la question de

savoir si la rapidité de la croissance démographique n'engendre pas des problèmes d'insécurité. Les variables démographiques (évolution et structure de la population, densités par quartiers) sont, en effet, des facteurs non négligeables dans le développement de l'insécurité.

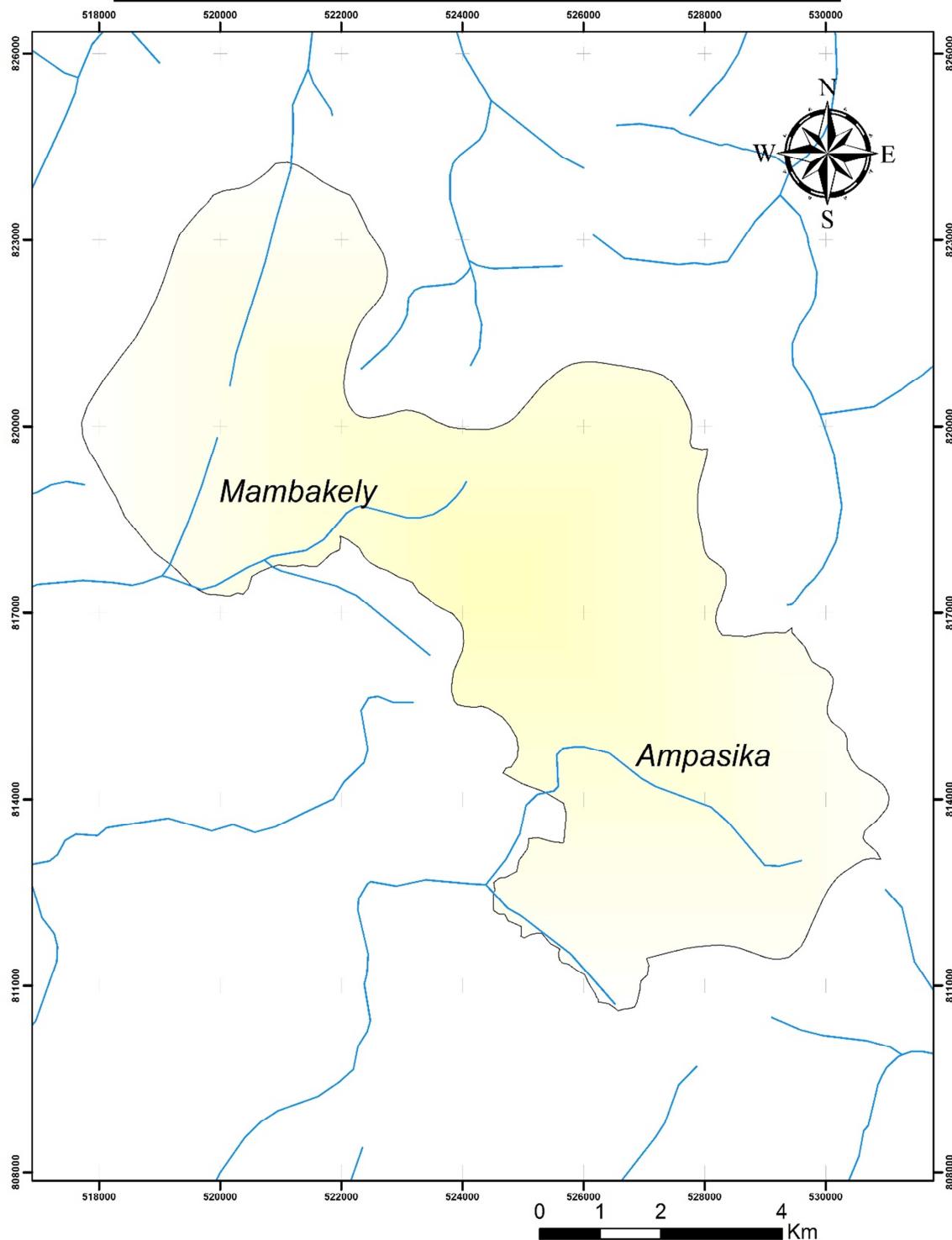
Pour la Commune de Talata Volonondry, jusqu'à maintenant tout a été bien maîtrisé en matière de sécurité grâce à l'existence du Poste Avancé selon le Maire de la commune. Cependant, les communes voisines bénéficient aussi de son service (Ambohitrolokomahitsy, Vilihazo, ...).

## **9 -Hydrographie de Talata Volonondry**

Talata Volonondry a de nombreuses sources. Le problème, de nos jours c'est que ces sources commencent à se tarir à cause du problème de l'environnement. Avec la déforestation et les feux de brousse conjugués à la montée de la sécheresse au niveau mondial, les nappes phréatiques ne sont plus alimentées en eau. L'une des plus grandes rivières de la région (en termes de longueur dans la commune) est l'Ampasika situé dans le sud de la commune et le Mambakely dans le nord-ouest. Les nappes phréatiques commencent à se tarir. Avant, on peut puiser dans les puits au plus fort des mois de sécheresse. Aujourd'hui, à la même période, on a du mal à y soutirer de l'eau boueuse. Cette situation est aggravée par le problème de la sécheresse qui commence à sévir au niveau mondial.

*Carte 4. Hydrographie de Talata Volonondry*

## HYDROGRAPHIE DE TALATA VOLONONDRY



Date: Juillet 2017

Source: FTM

Projection: Laborde Madagascar

Auteur: RAMANANKIEFERANA M. Tanjona

Rivière

Commune de Talata Volonondry

## **Chapitre 2 : OBSERVATION ANALYTIQUE DE LA VILLE**

### **1 -Talata Volonondry, une ville pour le développement**

La commune de Talata Volonondry est sans aucun doute pour le développement de la Grande Ile, non seulement en entretenant des activités axées sur l'agriculture (culture d'oignons), qui est base du développement, mais aussi en attirant les regards touristiques vers ses spécialités culinaires (koba et saucisse) et artisanales (tissage et menuiserie).

#### **1 – 1 -Le plus grand marché sur la route n°3**

La Commune de Talata Volonondry abrite le premier grand marché des paysans dans le Nord d'Antananarivo. Une commune qui est indispensable pour les régions Nord et Nord-Est d'Antananarivo, elle sert de marché pour les produits de la terre. Certains Tananariviens s'y rendent également, attirés à la fois par la fraîcheur des produits agricoles vendus dans ce marché et par leurs prix très attractifs. C'est aussi une sorte de bourse des produits agricoles car la spéculation y est monnaie courante pour l'achat en gros des produits du terroir. L'immensité de ce bazar lui permet d'accueillir de nombreux pavillons consacrés aux différents types de produits allant de la boucherie, des épiceries jusqu'aux vêtements en passant bien évidemment par les produits agricoles et d'élevage ainsi que les produits artisanaux.

Talata Volonondry est aussi, le lieu où les ruraux s'approvisionnent en Produits de Premières Nécessités (PPN). Son aura s'étend dans toute la sous-région de cette partie d'Antananarivo. Ainsi, les communes des alentours y viennent faire leurs emplettes : Antsahafilo, Ambohitrolomahitsy, Fieferana, Ambohimanga, Ambohidrabiby, Ambohibao Avaratra, Ankazondandy et même des contrées aussi éloignées que Sadabe ou Anjozorobe. Dans le cas de ces communes, ce sont des détaillants qui la plupart du temps y vont pour renouveler leurs articles auprès des grossistes ambulants.

En somme, la Commune sert d'intermédiaire entre la Capitale et les Communes du Nord d'Antananarivo dans les échanges de biens de consommation et des récoltes des

agriculteurs. Cette situation ne profite pas pour autant à la caisse de la commune. Elle n'est que spectatrice des transactions qui s'y déroulent.

### **1 – 2 -Les spécificités locales**

#### **a) L'oignon et le manioc séché**

La culture d'oignon domine dans cette zone d'où l'existence d'une assez vaste surface dédiée spécialement à la vente de ce produit au niveau du marché de Talata Volonondry. Auparavant, quand la commune a adopté la culture des plantes à bulbe, notamment l'oignon, elle ne s'attendait sûrement pas au succès de cette culture. C'est une culture exigeante dont le rendement est plus que bénéfique pour ceux qui la pratiquent. Ce qui est de même pour le manioc séché, un autre produit phare de cette sous-région. Cet endroit rassemble ainsi hebdomadairement les paysans producteurs et les collecteurs avec leurs charrettes ou camions.



*Photo 1 : Des oignons en vente dans le marché des Mandiavato*



*Photo 2 : Les camions de livraison du manioc séché*

**b) Les « koba » et les saucisses**

Talata Volonondry est très réputée par la production du « koba » et de « saucisse », qui sont les spécialités de ses habitants. Bon nombre de ménages possèdent un savoir-faire particulier et très maîtrisé pour la préparation de ces spécialités culinaires.



*Photo 3 : Le « koba », gâteau traditionnel malagasy*



*Photo 4 : Les fameuses saucisses de Talata Volonondry*

### **c) Les spécialités artisanales**

On parle ici du tissage, de la menuiserie et dans une moindre mesure de la ferronnerie et la vannerie. La grande famille Mandiavato a toujours été considérée comme l'un des principaux producteurs du « lambalandy » particulièrement du « lambamena » à Madagascar, et ce depuis l'époque royale. Une réputation demeurant absolument indemne jusqu'à aujourd'hui.

Parmi les faits marquants du marché figure également l'existence d'ateliers rudimentaires de ferronnerie qui sont montés pour l'occasion par quelques artisans en vue de la fabrication et la vente de différentes sortes de petits outils de production tels que les couteaux, râteaux, marteaux, bêches, etc.



*Photo 5 : Les produits artisanales*

## **2 -Une zone d'extension naturelle**

La ville de Talata Volonondry fait partie des zones d'extension naturelles d'Antananarivo. Les populations locales ainsi que bon nombre de citadins qui commencent à y élire domicile transforment progressivement les espaces agricoles et/ou boisés en zones d'habitation, et ce de manière intuitive sans aucune planification spatiale préalable. Corollairement, la zone périphérique de la commune de Talata Volonondry est strictement menacée par le phénomène d'étalement urbain. En effet, on constate que la surface consommée par habitant s'accroît de plus en plus, découlant croissance démographique et artificialisation du sol.

## **3 -Au niveau des dirigeants**

A Madagascar, la plupart des gestionnaires manquent un peu de vision pour le futur des zones d'agglomération humaine dont ils ont la charge, ceci qui est valable pour les gestionnaires de la commune de Talata Volonondry. Peut-être faute de moyens technique et surtout financier, leurs actions se limitent à garantir la gestion administrative et l'entretien urbain, sans pour autant réussir à bien entretenir les infrastructures existantes. L'établissement de documents de planification territoriale et la mise en œuvre de quelques

projets d'aménagement qui en dépendent font rarement partie des principales préoccupations de ces gestionnaires. Alors qu'ils doivent avoir une vision prospective leur permettant d'anticiper les changements à court, moyen et long terme que peuvent subir les villes, lesquelles feront impérativement face à un accroissement toujours de plus en plus important de leur population.

Parmi les impacts de la mauvaise gestion urbaine figure en premier lieu la destruction rythmée du paysage urbain. Lentement, les habitations envahissent la totalité de la zone sans aucune organisation viable, ni voie d'accès de secours, ni réseaux d'assainissement adaptés, etc. Bien que de nombreuses maisons traditionnelles résistent encore dans l'ensemble de la Commune de Talata Volonondry, la disparition totale de ce type de maison dans la ville d'ici quelques décennies est à craindre face à la recrudescence de nouvelles constructions à usage d'habitation ou non, licites ou illicites qui ne tiennent guère compte de l'importance du patrimoine architectural et du paysage urbain historiques de cette partie de la région. Cette appréhension est d'autant plus justifiée que la Mairie de Talata Volonondry tout comme la quasi-totalité des Communes rurales de Madagascar est loin de disposer d'un personnel qualifié dans le domaine de l'aménagement du territoire en général et en matière d'octroi des permis de construire en particulier.

#### **4 -La dernière visite de l'Etat**

A l'époque de la Transaction, quatre infrastructures publiques ont été inaugurées par l'ancien Vice-premier ministre en charge du Développement et Aménagement du Territoire, Hajo Andrianainarivelo dans le Fokontany d'Avaratsena le 21 Mars 2013, soit :

- La construction du bureau de Fokontany pour 12 millions Ariary (financée par les ressources propres de l'ex-ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation)
- L'aménagement d'un terrain mixte (basket et volley-ball) pour 12 millions Ariary (même financement que le précédent)
- Les 8 bornes fontaines financées par la commune et la région Analamanga

- 500m de routes pavées également financées par la commune et la région Analamanga

En ce jour aussi fut posé la première pierre de l'extension de l'EPP pour laquelle la Vice-primature en charge du Développement et de l'Aménagement de l'époque a apporté 1 tonne de ciment.

*« Les citoyens donnent le pouvoir, ils comptent sur ces autorités pour qu'elles développent le pays. Les autorités n'ont donc aucun intérêt à faire pression sur les citoyens ou à les nuire. Il faut aussi reconnaître que Madagascar a beaucoup de problèmes mais il faut que nous, Malagasy, nous soyons conscients que nous sommes responsables de notre développement », tel était le message du Vice-premier ministre Hajo Andrianainarivelo pour la population de Talata Volonondry à cette époque.*

## **5 -Diagnostic foncier de la zone d'étude**

La terre est l'unique richesse pour la majorité des malgaches. C'est pourquoi elle est convoitée par de nombreux acteurs dans les centres urbains, y compris l'Etat qui a besoin d'espace pour jouer son rôle de pourvoyeur d'infrastructures et de services publics. Parallèlement, les entreprises, attirées par la présence d'un marché potentiel de consommateurs, cherchent à s'installer en ville et veulent donc y acquérir ou pouvoir utiliser des terrains aménagés. Enfin, les ménages aspirent à devenir propriétaire de leur logement pour sécuriser leur habitat et léguer une richesse à leurs descendants.

Dans la commune de Talata Volonondry, le rétrécissement de l'espace de construction, surtout sur les premiers plans, dans le centre-ville implique des conséquences particulières sur la situation foncière. A cause de la multiplication des nouvelles constructions surtout et faute de plan d'occupation du sol, la ville assiste à une situation de « laisser-faire ». La conquête de l'espace s'amplifie (source de désorganisation de l'espace) et l'occupation des terrains devient de plus en plus serrée, donc les réserves foncières disponibles s'épuisent peu à peu et les terrains de construction s'amenuisent. Désormais, les zones agricoles commencent aujourd'hui, à leur tour, à s'urbaniser. C'est pourquoi, on assiste à un semblant de désordre des constructions dans certains endroits.

On y constate aussi une insécurité foncière pesante. Beaucoup sont en situation foncière précaire, en raison de l'absence ou de la non-régularisation des titres fonciers prouvant la possession de la terre sur laquelle ils vivent depuis longtemps. L'insuffisance des autorités domaniales et communales à sécuriser les parcelles ainsi que la complexité, les coûts et les délais des procédures foncières, freinent toute tentative de régularisation de la part des habitants.

En ce qui concerne les terrains domaniaux, la plupart des communes ne sont pas au courant de leur existence dans leur territoire. Ce qui est un peu le cas de Talata Volonondry, la commune connaît seulement une partie de ces terrains. Autrement dit, la ville ne dispose pas d'informations foncières suffisantes concernant les terrains se trouvant dans son ressort territorial. De ce fait, elle dispose encore de quelques terrains nécessaires pour l'implantation d'infrastructures. Malgré cela, pour les terrains occupés illégalement, il est prioritaire pour la commune, à travers des grands projets de développement, de pouvoir assurer la maîtrise de la propriété foncière, soit par acquisition des terrains domaniaux soit par expropriation.

En outre, on peut distinguer deux (2) types d'appropriation foncière dans la zone : l'achat de parcelles et parcelle acquise par héritage mise en valeur. Ceci étant, la dynamique des transactions foncières (vente, donation, héritage) reflète l'extension du territoire qui se traduit par l'urbanisation des quartiers. La majorité des transactions foncières sont formelles, faisant intervenir l'officier public qu'est le Maire mais il existe plusieurs cas de transactions qui s'effectuent en dehors du circuit formel.

Au sujet des normes d'urbanismes, tout aménagement dans la zone doit faire l'objet d'une autorisation qui se traduit par différents types de permis :

- Permis de construire : valable aussi bien pour les nouvelles constructions que les réhabilitations et/ou rehaussement
- Permis de clôturer : pour les ouvrages de murailles
- Permis de remblayer : pour les terrains situés dans des zones humides
- Etc.

Cependant, ces permis sont souvent mal compris et/ou ignorés en grande partie par la population locale et cela quel que soit le niveau de connaissance de la population en matière d'urbanisme.

## **6 -Les problèmes sur les villes proprement dites**

Cette section de notre étude ne concerne pas uniquement la ville de Talata Volonondry mais présente en intégrale les problèmes des villes à Madagascar. Ceci dit c'est une étude globale dont notre zone d'étude n'en échappe surtout pas.

Concernant les villes proprement dites, les problèmes concernant le domaine urbain restent innombrables et peuvent constituer un autre thème à part entière donc on ne peut que citer les grandes lignes dans notre cas.

### **6 – 1 -Les villes macrocéphales**

#### **Macrocéphale**

Madagascar s'articule autour d'une armature urbaine déséquilibrée. Les villes affirment leur importance économique, grâce à la richesse de leur arrière-pays ou grâce à la qualité de leurs services mais surtout à l'importance des flux d'échanges. Dans le pays, les unités territoriales sont fondées sur l'existence d'un pôle urbain relativement vigoureux, autour duquel les campagnes « utiles » sont liées par des voies de communication. Cette armature et la hiérarchie urbaine nationale constituent un réel handicap pour la gestion des villes, car elles rendent difficile la mise en place de stratégies pour l'aménagement du territoire.

Madagascar souffre d'une distribution inéquitable des villes sur son territoire national. La tradition urbaine favorise le développement de villes secondaires et de petites villes. Ainsi, toutes les fonctions stratégiques et le secteur tertiaire se concentrent à Antananarivo.

#### **Congestion urbaine**

L'afflux de personnes dans une agglomération urbaine, si elle est mal gérée, provoque des congestions qui peuvent aller jusqu'à nuire, voire éliminer les avantages attendus des effets d'agglomération (concentration des emplois, mise en relation plus efficace des employés potentiels et des employeurs d'où une meilleure adéquation de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi et donc une économie plus performante).

Seule l'agglomération d'Antananarivo est aujourd'hui concernée par les problèmes de congestion car les autres villes de Madagascar n'ont pas encore atteint une densité démographique suffisante. Pourtant, même dans ces villes, les déplacements intra-urbains sont perturbés par l'insuffisance et le mauvais état de l'infrastructure routière, souvent par le manque de ressources chroniques des autorités municipales.

## **6 – 2 -La non maîtrise foncière**

A Madagascar, le paysage foncier est complexe et très variable d'une ville à l'autre. Toutefois, certains aspects sont communs à toutes les villes malgaches :

- L'accès au foncier reste difficile malgré une demande toujours plus forte
- La structure foncière est très différente entre le centre et la périphérie des villes
- Le nombre des occupations illicites est en constante augmentation et le phénomène de squattérisations se généralise
- Le marché foncier urbain échappe au contrôle de l'Etat. De très nombreuses transactions sont réalisées en dehors du cadre légal, les formalités étant jugées complexes, longues et couteuses. L'une des conséquences de ces problèmes est le développement des quartiers informels. Les raisons de l'incapacité des villes à gérer ces problèmes sont multiples
- La compétence technique des municipalités, en matière d'attribution, de gestion, de contrôle et de suivi de l'occupation de l'espace, reste très limitée
- La plupart des municipalités ne dispose d'aucun document, ni de base de données, indispensables à une planification urbaine

- Il n'existe pas de politique claire concernant le foncier urbain.

### **6 – 3 -La bidonvilisation**

L'urbanisation est trop souvent associée à la croissance de la pauvreté, avec notamment la création ou le développement des bidonvilles, y compris dans les petites et moyennes villes, même si bien sûr, la situation est pire dans les grandes villes et en particulier dans la capitale. Le phénomène de bidonvilisation s'accompagne d'un certain nombre de réalités sur le terrain qui ne peuvent être que déplorées : pauvreté, concentration de population dans certains quartiers, flux migratoires, statut fragile des occupants, accès limite au foncier, précarité du logement et services urbains défaillants.

De plus, la bidonvilisation est l'une des expressions de la crise foncière, de la pauvreté, ainsi qu'à l'échappe aux règles d'urbanisme (existence bidonvilles, constructions illicites).

Pour Madagascar : 72% populations vivent dans les bidonvilles/habitats précaires (UN HABITAT, 2010). A Antananarivo, les établissements informels atteignent 60 à 70% de construction (Un HABITAT, 2009). A Manakara en 2007, 75% des maisons construites sont en majorité de type traditionnel et peu décentes. A Moramanga, près de 65% des ménages vivent dans des habitats précaires et non structurés en 2009.

Les espaces urbains à Madagascar sont très souvent réalisés en dehors du cadre réglementaire d'urbanisme. Toutes les villes malgaches souffrent ainsi de la prolifération de quartiers informels et de la bidonvilisation. Quelques indicateurs montrent que la situation n'est pas sur la voie du progrès : au niveau national, près de 72 % de la population vit dans des bidonvilles ou dans des habitats précaires (ONU Habitat, 2010).

### **6 – 4 -La précarité du logement**

Avoir un logement convenable est un droit. Mais plusieurs causes entraînent la précarité des logements.

- L'insuffisance de revenu de la population

- L'inexistence de mécanisme de financement du secteur logement
- La question de succession et d'héritage qui constitue un blocage dans la production et la réhabilitation des logements
- La qualification des mains d'œuvre dans la construction
- La qualité des matériaux de construction : les matériaux locaux manquent cruellement de bois, briques, etc.)
- La disponibilité foncière
- La priorisation du logement par rapport à d'autres besoins.

Cette insuffisance de logement en ville n'a pas empêché les gens de venir dans les villes proches de leur région.

#### **6 – 5 -Les villes malgaches sont petites par rapport à la taille de la population du pays**

Puisque Madagascar est un pays qui s'urbanise à une vitesse qui a tendance à s'accélérer. La mutation ou la transition du pays en pays urbanisé se fait en un rythme effréné, notamment au cours des cinq dernières années. Car d'ici 2035, 51% de la population est urbaine. Or l'assiette topographique et structure d'accueil à supporter cette évolution est insuffisante.

#### **6 – 6 -Les problèmes d'environnement et de gestion de déchets**

L'environnement urbain à Madagascar est caractérisé par son insalubrité due, en majeure partie, à la carence voire à l'inexistence d'équipements adaptés, mais aussi au manque de prise de conscience et de responsabilité de la population. Il suffit de traverser n'importe quelle ville ou quartier pour constater les manifestations de ce problème : amoncellement de déchets sur la voie publique, déversement dans les égouts, blocage des ruisseaux, sites d'enfouissement ou décharges sauvages à ciel ouvert et non-réglementées

menaçant la santé dans les quartiers résidentiels, sans compter le traitement inadapté des déchets toxiques.

Parmi les grands problèmes qui se posent actuellement en matière d'environnement, le traitement des déchets urbains, hospitaliers et industriels est de ceux qui attendent encore une solution.

Pour pallier la défaillance des services de voirie des communes urbaines et périphériques due au manque de moyens et à l'incivisme de la population (dépôts sauvages), quelques initiatives privées sont en cours. Elles nécessitent le renforcement de la législation et la création d'unités de traitement.

Presque toutes les villes du pays sont touchées par l'absence de dispositif de gestion des questions environnementales. Ceci s'explique entre autres, par la forte croissance urbaine à Madagascar et par l'absence de mesure et de moyen engagés. Les domaines dans lesquels un effort doit être très rapidement engagé sont :

- La collecte des déchets solides : en 2011, seuls 21 % des déchets produits dans les centres urbains étaient ramassés. Les décharges sauvages se développent quand les déchets ne sont pas incinérés ou enfouis dans les cours des ménages. Les habitants vivant autour des décharges respirent les odeurs nauséabondes. Les déchets s'infiltrent dans le sol et polluent les eaux de surface et souterraines, la faune, vectrice de diverses maladies prolifère (peste, choléra, paludisme)
- La gestion des déchets liquides : toutes les villes de Madagascar manquent d'infrastructures d'évacuation des eaux usées, seule la ville d'Antananarivo dispose d'un réseau séparatif long de 30 km (Plan d'urbanisme directeur, 2004). D'une manière générale, les réseaux d'eaux de pluie existants dans les grandes villes du pays sont vétustes et mal entretenus. Leur fonction se limite à recueillir les eaux usées et à les rejeter en mer pour les villes côtières, et dans les plans d'eau pour les villes continentales
- La gestion des boues de latrines : l'usage de fosses septiques est loin de s'être généralisé dans les villes malgaches (seulement 2,6 % des ménages), 30,7 % des ménages

urbains feraient leurs besoins dans la nature. La majorité des citadins ont recours aux fosses sèches ou ont des tinettes, notamment dans les villes de la côte orientale.

### **6 – 7 -Les problèmes d'administration et de gouvernance urbaine**

La gestion des villes à Madagascar implique différents acteurs à chaque niveau hiérarchique de décision. Au moins, trois entités sont directement concernées par le cadrage institutionnel des villes à Madagascar. D'abord, le ministère de l'aménagement, qui assure l'accompagnement et l'appui technique des communes. Parallèlement, le ministère de l'Intérieur est chargé de l'administration du territoire au niveau de la préfecture et du district. La tutelle de l'Etat central est assurée par le chef de district, qui contrôle et veille à la légalité de tout ce qui est entrepris par les collectivités territoriales décentralisées. Malheureusement, la compétence des différents acteurs est plus théorique qu'effective. Généralement, le chef de district n'a pas un réel pouvoir de contrôle sur les budgets communaux, son autorité se limitant à un simple contrôle de légalité, par ailleurs peu exercé.

L'incapacité des autorités municipales à assurer leur rôle dans la gestion des villes trouve son origine dans plusieurs causes. Il est tentant de mettre en avant leurs ressources financières qui, il est vrai, sont fortement limitées. Pourtant, cet argument serait réducteur d'une réalité plus complexe car leur manque d'argent est en partie le reflet de leur quasi absence de coopération avec l'Etat central, du peu de confiance que celui-ci leur témoigne et de leurs insuffisances en ressources humaines, en gouvernance et en coordination intercommunale.

Le problème financier et l'insuffisance manifeste de personnels compétents et efficaces sont les deux maux que pointent les responsables municipaux pour expliquer les problèmes de gouvernance. Dans la quasi-totalité des villes, on peut constater les déficiences techniques et organisationnelles des institutions locales : les outils de planification, permettant de faire certaines études, des opérations de lotissement, de régler les problèmes fonciers, ne sont pas maîtrisés.

## **6 – 8 -Les problèmes économiques et financiers**

Madagascar est encore aujourd’hui dans un état de grande pauvreté, une pauvreté en constante croissance. Selon l’Enquête auprès des ménages 2010, l’incidence de la pauvreté en milieu rural est 82,2 %, contre 54,2 % en milieu urbain. Il se situe autour de 76,5 % à Antananarivo.

Aussi bien en milieu rural qu’urbain, la pauvreté s’explique par l’instabilité macro-économique due à la faible productivité des secteurs économiques, le chômage endémique et le sous-emploi, le mauvais état des infrastructures, les effets des aléas climatiques, etc. avec la crise que traverse Madagascar actuellement, tous les indicateurs économiques sont au rouge. Les prix de certains produits de première nécessité accusent une hausse constante. Le taux d’inflation s’élevait à 8,3 % en 2009 et à 9,2 % en 2010. Dans ce contexte, les défis à relever pour la réduction de la pauvreté exigent de stabiliser la situation macroéconomique, afin d’assurer la sécurité alimentaire et de diminuer la vulnérabilité des plus démunis, aussi bien en milieu urbain que rural.

## **6 – 9 -Les risques et catastrophes naturelles**

Madagascar est traversée par environ trois cyclones par an, entraînant des dommages et des pertes économiques évalués à des centaines de millions de dollars. Les villes côtières sont les plus vulnérables. Ces passages de cyclones entraînent toujours des inondations. Le problème des inondations est récurrent dans plusieurs villes de Madagascar, à chaque saison des pluies, même en l’absence de cyclone, et est dû à l’inadéquation du système d’évacuation des eaux (eaux de pluie et eaux usées). L’ensablement et l’envasement des canaux et des embouchures accroissent considérablement les risques d’inondation.

De plus, l’augmentation massive des constructions illicites et des bidonvilles dans les zones basses favorisent l’inondation de grande ampleur et entraînent plusieurs sinistres lors de chaque passage cyclonique ou même à chaque pluie. De plus, le passage des tempêtes se caractérise même par des effondrements de terrain qui provoquent à chaque fois des dommages tant que matériels, tant qu’humains.

A titre d'exemple, la tempête tropicale Fundi, a frôlé la Région Atsimo Andrefana, et a apporté de fortes pluies qui ont provoqué la montée des eaux. A la date du 8 février 2015, le BNGRC faisait état de 1485 sinistrés et 545 déplacés dans le district de Toliary I, Toliary II et Morombe.

Concernant les sécheresses, actuellement, c'est la région Sud de Madagascar qui est le plus touché. Avec une pluviométrie fortement déficitaire, la période de soudure est très critique pour la population du Sud. Notamment dans la Région Atsimo Andrefana et Androy.

#### **6 – 10 -Les problèmes d'infrastructures routières et d'infrastructures de base**

Le mauvais état des chaussées et des assainissements est lui aussi un facteur aggravant de la congestion notamment lors de la saison de pluies, lorsque la multiplication des « nids de poule » et l'inondation récurrente de la voirie contribuent à accroître la gravité des embouteillages.

Les infrastructures routières ont subi des dégâts importants. C'est le cas de la RN 35, Ambositra-Ambatofinアナナドラハナ coupée en raison d'un effondrement total de la chaussée. Sur la RN44, Moramanga-Ambatondrazaka avec la destruction d'un pont. Dégâts aussi sur la RN4, (Antananarivo-Mahajanga), RN7 (près de Fianarantsoa), RN25 vers Manakara et RN13 (Ihosy Taolagnaro).

Le problème supplémentaire concerne la fluidité du déplacement non pas entre les villes mais à l'entrée et à la sortie des agglomérations urbaines. Plusieurs études récentes ont montré que les goulots d'étranglement se trouvent surtout au port de Toamasina et autour de la ville d'Antananarivo. Les files d'attente sont longues pour décharger les camions à l'entrée du port, et les emplacements ainsi que la gestion des déchargements ne sont pas appropriés. L'entrée de l'agglomération d'Antananarivo est aussi une source de délai car les déplacements en ville sont restreints pour les poids lourds pendant la journée.

De plus, à Antananarivo, il est assez clair que le piéton n'est guère considéré par les aménageurs, qui pensent surtout à l'automobiliste. Les trottoirs sont parfois inexistant, et quasiment systématiquement trop étroits. Ils sont occupés par des étals de petits commerçants qui forcent les piétons à marcher sur la chaussée et sous-dimensionnés par

rapport au nombre de piétons qui les utilisent. Les bacs à ordures bloquent le passage quand ce ne sont pas des véhicules en stationnement (autorisé ou illicite).

A quelques exceptions près, les principaux axes du réseau de voirie trop étroits (de 6 à 7m) pour le volume de trafic qu'ils accueillent. Dans le même temps, alors que la surface de voirie évolue peu, le nombre de véhicules en circulation croît d'environ 7% par an. Peu d'axes à grande circulation sont aménagés de façon cohérente pour permettre un écoulement continu de la circulation. Les files pour "tourne à gauche" ou "tourne à droite" sont rares. Les feux de signalisation qui avaient été installés ne fonctionnent plus faute d'entretien. La régulation de la circulation aux carrefours les plus importants est confiée à des policiers qui assurent au mieux la gestion des conflits des mouvements des véhicules, mais n'ont pas la vision de l'ensemble de la circulation sur un itinéraire.

## **PARTIE III :**

# **SIMULATION ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT**

## **Chapitre 1 : RESULTATS DE LA SIMULATION ET ORIENTATIONS**

Afin d'assurer la rentabilité et l'efficacité de notre étude, la possibilité d'accroissement des habitants ou des bénéficiaires des infrastructures doit être tenue en compte. On prend cette initiative pour bien assurer que toutes les dimensions des ouvrages ou les choix prises seront toujours valables et adéquats avec l'explosion démographique à venir.

Dans cette étude, dans le but de pouvoir bien matérialiser la vision, on a effectué une projection de vingt-cinq ans (25ans).

### **I -Prévision démographique**

#### **I – 1 -Méthodologie**

Les calculs sont établis à partir des recensements recueillis au niveau de la Commune et de la formule suivante :

$$P_n = P_i [1 + (T_n / 100)]^{n-i}$$

- ❖  $P_n$  : Nombre de population dans l'année n
- ❖  $P_i$  : Nombre de population dans l'année i
- ❖  $T_n$  : Taux d'accroissement dans l'année n

On a soutiré le taux d'accroissement annuel avec cette formule, et en prenant pour année initiale l'année 2010 avec 15628 habitants, le tableau suivant montre le résultat :

Tableau 7 : Taux d'accroissement annuel

Année	Nombre de population	Taux d'accroissement
<b>2011</b>	16171	3,47%
<b>2012</b>	16369	2,34%
<b>2013</b>	17044	2,93%
<b>2014</b>	17621	3,05%
<b>2015</b>	17902	2,75%
<b>2016</b>	18274	2,64%

Source : Commune de Talata Volonondry

### I – 2 -La population à l'horizon 2040

Afin d'établir la prévision de l'évolution de la population de la commune de Talata Volonondry, on a utilisé le taux d'accroissement moyen de 2,89%. Le tableau suivant présente le résultat :

Tableau 8 : La population de 2015 à 2040

Année	Population
<b>2015</b>	17902
<b>2020</b>	20643
<b>2025</b>	23803
<b>2030</b>	27447
<b>2035</b>	31649
<b>2040</b>	36495

On peut dire qu'il est fort possible que la population de l'agglomération de la ville de Talata Volonondry aura doublé d'ici 25ans selon cette projection démographique.

### **I – 3 -La taille des ménages**

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes qui vivent dans une famille, même habitation) dans la région Analamanga est de 4,3.

### **I – 4 - Surface moyenne des maisons**

La surface moyenne des maisons doit correspondre à la taille des ménages et est calculée à partir de la densité urbaine de la ville de Talata Volonondry. La densité de la ville est de 228,47 hab/km<sup>2</sup>.

On l'obtient en faisant le rapport entre la densité de la ville et la taille du ménage, on a 0,0188. Autrement dit 18 800 m<sup>2</sup> pour 4,3 personnes par maison.

### **I – 5 -Les besoins en espace pour les 25 années à venir**

La surface nécessaire est obtenue en faisant le rapport entre l'augmentation de la population et la densité de la ville.

**Tableau 9 : Besoins en espace**

	<b>Augmentation de la population</b>	<b>Surface nécessaire (km<sup>2</sup>)</b>
<b>2015-2020</b>	2741	12
<b>2020-2025</b>	3160	13,83
<b>2025-2030</b>	3644	15,95
<b>2030-2035</b>	4202	18,4
<b>2035-2040</b>	4846	21,21

Ce qui nous donne 81,39km<sup>2</sup> de surface nécessaire pour la population de Talata Volonondry jusqu'en 2040.

## **II -Orientation stratégique**

### **II – 1 -Choix d'extension**

Selon les études effectuées par les spécialistes en urbanisme, il existe deux formes d'extension :

- Extension sous forme de cercles concentriques : cette forme commence du noyau central « centre-ville », ensuite elle s'est propagée dans toutes les directions sous forme de cercles concentriques tout autour du noyau.
- Extension sous forme linéaire : cette extension s'effectue au niveau des axes qui relient plusieurs centres urbains ou zone d'habitation et créant d'autres agglomérations tout au long de ces axes.

Dans notre cas on a opté pour les deux formes d'extensions. En effet, l'urbanisation linéaire est d'ores et déjà observable tout le long de la RN3. De plus, il y a encore plus de surface inutilisée au niveau de la commune. Ce choix est aussi tiré des principes de la conception d'extension urbaine suivants :

- l'articulation avec la ville existante
- le choix de la localisation, en tenant compte du site et des équilibres territoriaux
- la qualité des espaces publics et la présence renforcée de la nature dans la ville
- une approche environnementale globale, y compris paysagère
- une desserte adaptée aux différentes échelles de déplacements.

### **II – 2 - Classification en zone non constructible ou inconstructible**

La notion « non constructible » est très souvent utilisée en urbanisme ou en architecture pour décrire une parcelle, une zone ou une voie, etc. qui ne peut être bâtie. Ce terme est souvent remplacé par la locution latine « non aedificandi » qui est un terme juridique.

L'inconstructibilité d'une zone ainsi définie n'est pas systématique. Elle est du fait de contraintes qui peuvent être d'ordre juridique, technique et économique.

Ainsi, on pourra dire d'une parcelle ou d'une zone qu'elle est non constructible juridiquement mais inconstructible économiquement tout simplement parce qu'il existe des terrains urbains vacants qui sont localisés dans des secteurs urbains ou périurbains dégradés et paupérisés. Ces secteurs sont d'ailleurs qualifiés par les économistes de « quartiers hors marchés ». Cela signifie que, par exemple, un projet immobilier dans cette zone sera difficilement réalisable. L'évaluation d'un terrain à bâtir donnerait un résultat négatif. Pour montrer donc une opération immobilière financièrement équilibrée dans un tel secteur, non seulement il faudrait que le promoteur reçoive le terrain gratuitement, mais il faudrait aussi qu'il obtienne une subvention.

De multitudes servitudes et contraintes peuvent rendre inconstructibles des terrains situés en milieu urbain. Il peut s'agir :

- De risques naturels dont le droit des sols tire une conséquence d'inconstructibilité alors que certains modes constructifs resteraient envisageables.
- De multiples servitudes publiques, par exemple les zones qui servent de culture pour les agriculteurs, les zones de bruit, aire de dégagement d'une voie rapide, simple servitude de protection d'espaces privés, etc.

Talata Volonondry a un paysage formé de massifs collinaires, malgré cela plusieurs modes constructifs peuvent être réalisés de nos jours. Pour une extension sous forme de cercles concentriques ces différents modes seraient obligatoires pour transformer une zone inconstructible en zone proprement constructible.

## **II – 3 -Erosion maîtrisée**

A Madagascar, on constate qu'en général, les versants des collines sont de plus en plus dénudés. Le départ des sols sur ces versants est le premier signal d'alarme de la dégradation de l'environnement. On peut citer entre autres : l'infertilité des sols, l'ensablement des vallées, les nappes phréatiques mal-alimentées, etc. C'est pour ces raisons qu'il faudrait mettre en place une gestion des versants suivant la strate collinaire pour mieux lutter contre l'érosion qu'elle soit hydrique ou éolienne.

L'atténuation de l'érosion serait plus qu'efficace pour la protection des infrastructures et aussi des cultures. Pour cela, le mieux serait d'arrêter l'avancée de l'érosion sur les versants de la commune. Il faut protéger les pentes contre l'érosion. Tant qu'elles sont nues, les risques d'une perturbation en chaîne sur les exploitations agricoles et/ou sur les habitations sont énormes. Cela pourrait aller jusqu'à une « mini-catastrophe écologique ». Si bien que, la commune devrait lancer des programmes pour la protection de ces zones en adoptant par exemple l'utilisation de plante fixatrice (comme le Vétiver).

Sur les pentes raides, le mieux serait d'adopter la culture en gradin avec l'utilisation de haies vives. Les aménagements sur ces pentes sont toujours sommaires. Il n'y a pas de techniques particulières si bien que les cultures sur ces versants sont les premières sources de leur dégradation. Il faut adopter la culture en gradin pour limiter l'arrachement des terres sur ces versants. L'adoption de cette méthode nécessite peut-être de grands travaux mais elle est utile à la longue, car elle rendra service à la population. Mais aussi un terrain de culture stabilisé par ce procédé freinera le processus de la perte de la fertilité du sol. Ainsi, on protège à la fois les bas-fonds contre l'ensablement et les pentes contre l'érosion.

Mais l'adaptation de mur de soutènement appelé mur de retenue est aussi envisageable dans notre cas, surtout quand la pente est forte et qu'il est impossible de l'aplanir pour une raison ou pour une autre (propriété du terrain, coût, etc.).

Cette atténuation de l'érosion est nécessaire pour ***les zones entourées en bleu*** dans la figure suivante (en rouge)

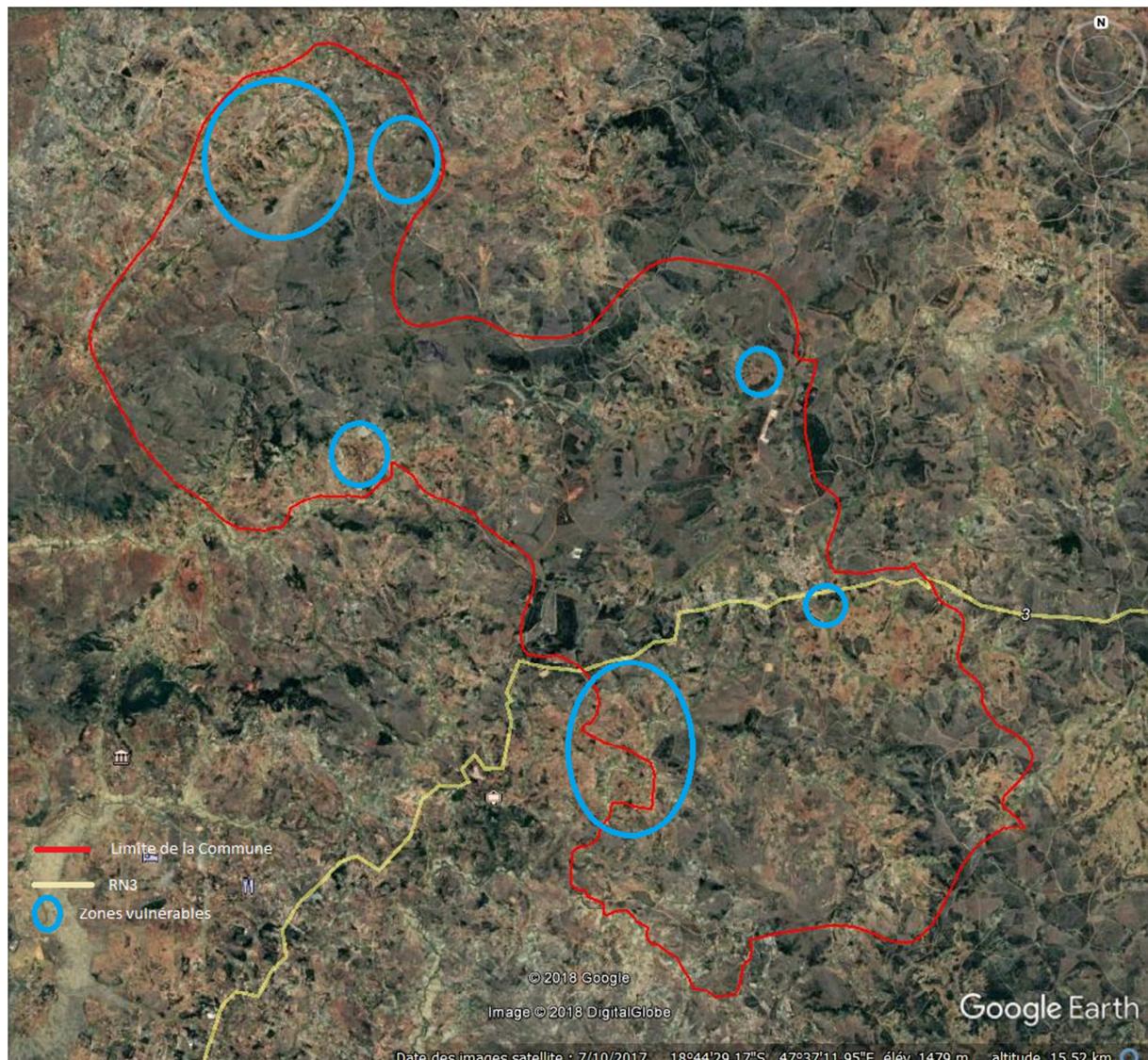


Figure 1. Les zones vulnérables à l'érosion

## **Chapitre 2 : POLITIQUE DE LA VILLE ET PLAN D'ACTIONS**

Pour revaloriser les zones urbaines en difficultés de Talata Volonondry, il est de notre droit dans ce chapitre d'instaurer une nouvelle politique pour cette ville. Une politique qui s'ajustera à l'extension urbaine proprement dite.

### **I -La politique de la ville**

Par définition, la politique de la ville est une politique d'exception. Elle a pour objectif de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, de favoriser la cohésion sociale, en développant une intervention publique renforcée dans des zones urbaines en difficultés.

#### **I – 1 -Une politique pluridimensionnelle**

Avec une telle explosion démographique dans les années à venir, une dégradation de conditions de vie est probable. Ainsi la politique de la ville doit recouvrir une grande diversité d'interventions relevant à la fois de l'urbanisme et de l'aménagement urbain, de l'action sociale, de l'éducation, de la prévention de la délinquance et de la sécurité. Toutefois le développement économique, l'emploi et l'insertion professionnelle constituent une priorité particulière.

Une première caractéristique de la politique de la ville de Talata Volonondry est donc d'être pluridimensionnelle.

#### **I – 2 -Une politique interministérielle**

Au sein de l'Etat, la politique de la ville est interministérielle. Autrement dit, elle repose sur des actions de tous les ministères, coordonnées par des structures qui lui sont propres. Une instance gouvernementale est donc nécessaire. En principe, cette dernière arrête les orientations de la politique de la ville, définit les programmes qui la mettent en œuvre et repartit les moyens, notamment financiers.

### **I – 3 -Une politique multi partenariale**

Du fait de la décentralisation particulièrement, l'Etat ne peut agir seul dans la plupart des domaines concernés. Aussi la politique de la ville repose en grande partie sur la participation des collectivités locales (régions, département, communes, etc.) et sur celles des divers organismes.

### **II -La politique des équipements et infrastructures**

#### **II – 1 -Elaboration d'une politique des équipements et infrastructures**

Les acteurs principaux au niveau de la ville de Talata Volonondry se doivent d'accorder une place prépondérante à la gestion financière des affaires de la ville. Or, une gestion financière responsable implique une planification rigoureuse en matière d'équipements et d'infrastructures. Une telle planification aidera l'ensemble de la Ville à déterminer ses besoins financiers, tant immédiats que futurs, en vue de maintenir son actif immobilier en bon état ou d'en remplacer certains éléments au moment opportun pour, ainsi, préserver la qualité des services à la population locale. À cette fin, les administrations municipales, autant locales que centrales devront périodiquement évaluer l'état et la durée de vie de leurs actifs immobiliers et faire des projections établissant quand et à quel coût remplacer divers éléments.

Le travail de planification exige l'implantation d'un système d'information. Ce système sera précieux et permettra notamment de fixer, de façon éclairée, les orientations à moyen et à long terme ainsi que l'allocation des budgets.

La gestion planifiée des équipements et des infrastructures reposera nécessairement sur des analyses portant sur de longues périodes. Celles-ci permettront de faire des économies ou d'éviter des dépenses. Par exemple, en connaissant le meilleur moment pour le remplacer, les différents gestionnaires de la ville pourront éviter de réparer à grands frais un équipement qui n'en vaut pas la peine. Les analyses aideront aussi à déterminer comment entretenir les équipements et les infrastructures pour prolonger leur vie utile et ainsi retarder le plus possible leur remplacement. Autrement, un mauvais entretien entraînerait des bris qui augmenteraient le coût de fonctionnement des services,

accapareraient du temps de travail et, surtout, déstabiliseraient la prestation des services aux habitants.

L'objet de la présente politique sera donc de déterminer les activités de planification nécessaires pour maintenir les équipements et les infrastructures de la ville de Talata Volonondry en bon état de fonctionnement et les remplacer au moment opportun.

Voici quelques pratiques de gestion d'équipements et des infrastructures que l'on peut tout aussi bien adopter dans cette ville :

- Tenir un inventaire permanent de l'actif immobilier. Cet inventaire peut se faire de façon progressive en commençant naturellement par les infrastructures les plus importantes. Grâce à cet inventaire, la ville se tiendra informée sur la qualité et l'état de son actif.
- Elaborer un travail d'analyse qui doit comprendre une estimation de coût, nécessaire à la prise de décision. De plus, cette analyse devrait permettre de classer l'élément de l'actif dans l'une ou l'autre catégorie selon qu'il sera décidé :

- De le remplacer ;
- De le conserver, mais d'effectuer des réparations majeures à court ou à moyen terme ;
- De le conserver et d'en faire l'entretien normal ;
- D'arrêter l'entretien, de différer les réparations et d'effectuer des études plus poussées.

L'objectif de ce classement est non seulement de prendre une décision pour chacun des éléments de l'actif, mais aussi d'établir des priorités dans l'allocation des budgets.

- Concevoir un programme structuré d'entretien préventif donnant une information précise sur les travaux à faire pour protéger les éléments de l'actif et en maintenir la qualité.

- Dans toute circonstance, les gestionnaires doivent s'assurer que les équipements existants sont utilisés de façon optimale avant d'autoriser un nouveau projet de développement, faute de fonds.

## **II – 2 -Exemples d'équipements et infrastructures nécessaires pour l'extension**

Ceci dit, pour son extension, la ville de Talata Volonondry se doit d'élaborer et de respecter cette politique d'équipements et infrastructures. Par ailleurs, voici quelques exemples que l'on pourrait classer comme indispensables :

### **a)-Les routes**

En 2014, les statistiques officielles ont montré que seulement 10% des routes tracées étaient en bon état, 28% dans un état moyen et 64% en mauvais état. L'arrivée des pluies a favorisé la dégradation, alors que les ressources restent très limitées. Malgré cette situation déplorable, le gouvernement malgache ne consacre que 8% de son budget aux infrastructures. L'Union Européenne, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement sont venus à la rescousse pour améliorer les infrastructures routières dans la Grande Ile mais cela n'empêche pas que le réseau routier dans le pays ne cesse de détériorer.

Dans la ville de Talata Volonondry il y a près de 24km de route. Seulement, quelques 8km sont goudronnées, dont 6km portion de la Route nationale n°3. Les autres sont des pistes carrossables difficiles à emprunter lors des saisons de pluies. Cependant, trois secteurs connaissent de graves problèmes en matière de route. Ce sont les Fokontany Amparafara, Ambohibary et Ambohitrangano d'où leur faible densité de la population. Lors de la saison des pluies, pour une durée de trois mois ces secteurs sont inaccessibles en voitures. Heureusement, la commune en coopération avec l'Union Européenne envisage de réaliser une route de 7km qui pourra relier les Fokontany Mamoriarivo et Ambohibary en ce moment. Un travail d'une durée de sept mois selon leur dit.

Malgré cela, on peut dire que le circuit routier dans la ville de Talata Volonondry est encore « vulnérable » et demande une importance primordiale en matière de

développement. En plus, de nouvelles routes impliquent des nouvelles habitations. D'où la nécessité de la rénovation des infrastructures routières ans la ville.

#### **b)-L'université**

Tous les ans, le nombre des jeunes bacheliers ne cesse d'augmenter. Ceci est aussi constaté pour les bacheliers situant dans les périphériques d'Antananarivo. Et les universités privées suivent également ce rythme, car une petite partie de ces jeunes diplômés seulement sont admis dans les universités publiques. Mais après l'obtention du baccalauréat, plusieurs étudiants qui habitent dans la région au nord d'Antananarivo viennent à la capitale pour continuer leurs études et d'autres décident de stopper ses études, manque de moyen financier et « peur » de s'installer et/ou de ne pas s'adapter dans un nouvel environnement loin de son foyer. Toutefois, fonder une université ou un institut supérieur dans la commune de Talata Volonondry est sûr d'exaucer les rêves des étudiants qui veulent continuer ses études sans pour autant se déplacer vers la capitale. Et cela peut aussi satisfaire les étudiants des communes situant dans cette partie de la région.

#### **c)-L'électricité**

Seulement 4,8% des ménages en zone rurale ont accès à l'électricité à Madagascar. La commune de Talata Volonondry ne déroge pas de cela. En fait, seulement sept Fokontany parmi les dix-sept ont accès à l'électricité dans cette ville, avec 216 abonnés à la Jirama. Cependant, le développement de l'électrification constituera une stratégie de réhabilitation de la ville.

#### **d)-Une industrie agro-alimentaire**

Une étude espagnole publiée récemment a déclaré que l'utilisation de l'oignon comme épice peut, non seulement améliorer la qualité organoleptique (qualifie les propriétés d'une substance, utilisées en analyse sensorielle, et perceptibles par un récepteur sensoriel : texture, saveur, odeur, couleur) d'un aliment, mais aussi sa stabilité et sa conservation.

Au niveau mondial, il y a une demande croissante des consommateurs pour des produits alimentaires sans conservateurs chimiques. Par ailleurs, l'émergence de pathogènes résistants aux antimicrobiens classiques nécessite de trouver des alternatives. Cependant, l'industrie agro-alimentaire est particulièrement intéressée par le développement de nouveaux conservateurs naturels. L'oignon grâce à ses propriétés antioxydants et antimicrobiennes semble être un bon candidat.

Pour la commune de Talata Volonondry, avec sa production de 2 tonnes d'oignons par semaine, donc environ 8 tonnes la création d'une industrie agro-alimentaire serait plus que rentable et ainsi générer beaucoup d'emplois pour la population locale.

### **III -La politique de logement**

L'agglomération de Talata Volonondry subit de plein fouet les dysfonctionnements résultant d'une forte pénurie de logements. De nombreux dysfonctionnement sont observés au sein des habitations, souvent liés aux modes d'occupation du logement (surpeuplement), du terrain (surdensification bâtie) associés à un manque d'investissement (impécuniosité ou abandon du bien et de son environnement proche). Fautes de moyens financiers à investir dans le logement, les habitants des quartiers défavorisés vivent dans des constructions de petite taille faites de matériaux de récupération (planches de bois, boue séchée, etc.) ou de briques. L'insécurité foncière, définie par l'absence ou la non-régularisation des titres fonciers, n'encourage pas l'installation pérenne de familles qui ne souhaitent pas investir dans un logement qu'ils pourraient se voir confisquer ou démolir.

A l'échelle nationale comme sur le plan local, l'inexistence d'une véritable politique de logement social a favorisé le développement anarchique et accéléré de tissus d'habitat caractérisés par une grande précarité. Cependant, la ville de Talata Volonondry se doit d'élaborer une politique de logement pour sa croissance démographique future.

Ceci dit, la mise en œuvre de cette politique de logement pour cette ville doit se fixer sur les axes ou piliers suivants :

- Faciliter la production foncière et le bon fonctionnement du marché foncier
- Améliorer la sécurité d'occupation du logement sur le plan juridique

- Renforcer et améliorer l'accès au financement du logement
- Améliorer l'accès au logement convenable
- Assurer l'accès permanent aux systèmes élémentaires d'assainissement et de drainage, comprenant les 4 volets de l'assainissement : déchets, excréta, eaux usées et eaux pluviales
- Améliorer l'accès à l'énergie domestique et l'accès permanent à l'eau potable
- Produire davantage de logements accessibles ou nouvelles constructions sous forme d'immeubles

#### **IV -Plan d'actions pour la réussite de la politique de la ville**

##### **IV – 1 -Développer les potentialités économiques**

La croissance urbaine représente avant tout une opportunité économique. Déjà l'appareil de production national, à l'exception des mines et du secteur primaire, est concentré autour des villes, ce qui signifie qu'une amélioration de l'efficience urbaine aurait tout de suite des implications majeures sur le PIB national.

Les actions qu'on doit entreprendre dans la ville de Talata Volonondry sont de favoriser le développement de l'emploi avec une meilleure adéquation de l'éducation et de la formation professionnelle, d'établir une politique de soutien aux PME et de faciliter l'accès au foncier pour les entreprises.

Dans la commune de Talata Volonondry, si les activités économiques ont tendance à se concentrer dans le centre-ville suivant la route nationale n°3, il reste encore à démontrer que ce mouvement a mené à la création d'emplois. Toutefois, les zones suivant cet axe restent le meilleur véhicule pour créer et diversifier les emplois dans le pays et ainsi absorber les nombreux jeunes qui débouchent chaque année sur le marché du travail. Il est intéressant de noter que dans une perspective dynamique, le marché du travail dans cette ville semble être en mesure d'absorber le flux de nouveaux arrivants chaque année.

L'exemple de Talata Volonondry met en évidence que la combinaison de contraintes est en fait la principale entrave au développement des activités économiques. Un modèle simpliste et déterministe de la localisation d'activités, basé sur la présence

purement quantitative de l'électricité, la connectivité, les écoles et l'administration prédirait pour cette ville un dynamisme privé important. En effet, elle est bien connectée avec le plus grand marché, dispose des infrastructures d'enseignement, d'une bonne qualité de l'électricité et de la présence de services administratifs tant déconcentrés que décentralisés.

Mais malgré ces priviléges, il n'a que peu de nouvelles entreprises, la majorité étant des petites entreprises agricoles, qui se créent et qui grandissent à Talata Volonondry. En effet, l'inexistence d'Université ne contribue pas à accroître l'employabilité des étudiants qui ne trouvent pas d'emplois. La recommandation majeure est donc d'améliorer la qualité de l'enseignement, en créant des universités ou institutions supérieures, pour augmenter les taux de rendement de manière à ce que les familles perçoivent leur investissement dans l'éducation comme rentable. En milieu urbain, cette exigence est d'autant plus haute que les jeunes doivent acquérir les aptitudes qu'exige un poste de travail car la majorité des emplois ne sont pas liés aux modes traditionnels de travaux liés à la terre.

Il est aussi nécessaire de favoriser l'émergence et le développement de Petites et Moyennes Entreprises PME. Dans la littérature économique, il est généralement admis que l'intervention de l'Etat est justifiée en ce qui concerne l'accès au crédit, la promotion des réseaux de distribution et la formation professionnelle. Dans chacun de ces domaines, il y a un risque que les PME soient désavantagées car leur taille et leurs faibles capacités internes les empêchent de couvrir les coûts fixes qui sont importants. Les autorités ont donc un rôle à jouer par un certain nombre d'actions au niveau national visant à améliorer l'accès à l'information, à la formation des entreprises, et à la réduction des coûts.

En parallèle, les autorités locales peuvent et doivent appuyer ces entreprises, notamment en mettant à leur disposition de l'information sur les possibilités de partenariats et de synergies de manière à promouvoir les économies d'échelle au niveau de la production et des fournisseurs et ainsi contribuer à la création de réseaux. De la même manière, l'information sur les consommateurs peut aider à encourager les effets d'agglomération au niveau de la distribution.

Dans la ville de Talata Volonondry ainsi que partout à Madagascar, il est difficile pour une entreprise non seulement d'identifier un terrain mais aussi de le sécuriser. Les

parcelles n'ont pas toujours des titres fonciers et, quand elles en ont, ceux-ci ne sont pas fiables. En plus, les procédures de transfert et d'acquisition sont complexes, sources de délais qui peuvent se compter en années, avec des services légaux et administratifs incompétents et le plus souvent corrompus. Il est donc primordial de sécuriser légalement et juridiquement les parcelles dans et autour des centres urbains. Quand les titres n'existent pas l'initiative des guichets fonciers qui sont responsables de délivrer des certificats fonciers mérite d'être poursuivie, voire intensifiée car elle simplifie les procédures et a déjà montré des résultats probants au cours de ces dernières années. Parmi les mesures de simplification à envisager, il peut être mis en avant la délégation des pouvoirs de signature en dessous du Ministre en charge de l'Aménagement du territoire; la décentralisation de plusieurs formalités aux services communaux ou de quartiers, qui ont déjà un rôle actif dans le marché des «petits papiers» et la mise en place de tribunaux d'exception pour régler les litiges fonciers, y compris ceux avec l'administration si celle-ci n'est pas capable de répondre aux sollicitations dans des délais acceptables.

#### **IV – 2 -Renforcer les conditions de vie**

La croissance économique de la ville de Talata Volonondry est indispensable mais elle ne mène pas automatiquement à une amélioration des conditions de vie de la majorité des ménages qui est en somme tout l'objectif ultime du développement économique.

La majorité des ménages ne peuvent pas accumuler d'autres richesses que la propriété foncière dans la ville de Talata Volonondry, vu la faiblesse de leurs revenus. D'ailleurs, la pauvreté est souvent liée à la possession ou non d'une parcelle de terre, qui leur permet de sécuriser un logement décent et de pratiquer leur culture. La plupart de ces ménages détiennent des titres, qui ne sont soit pas actualisés soit pas officiels. Certes, l'actualisation des titres existants à travers un recensement des biens immobiliers en utilisant une approche déclarative sur une période limitée doit être entrepris. En complémentaire, il faut un rapprochement du système semi-informel des petits papiers vers le cadre légal formel.

Dans cette commune, L'Etat est propriétaire de nombreux terrains, certains sont occupés par des bâtiments publics, d'autres squattés illégalement ou inexploités. A Madagascar, souvent le domaine foncier de l'Etat est cédé à des particuliers ou à des opérateurs économiques à travers des procédures opaques. Donc il est aussi nécessaire de faciliter les opérations immobilières privées et d'améliorer la gestion du patrimoine foncier de l'Etat.

Il est aussi recommandé que l'Etat utilise une partie de ses terrains pour la promotion d'une politique de logements sociaux. Il y a en effet un fort déficit de logements dans les centres urbains, ce qui est le cas de Talata Volonondry. Une politique de logements sociaux permettrait de coordonner l'aménagement du territoire, de sécuriser les zones d'aménagement et d'offrir un gîte décent à des groupes défavorisés dans la ville de Talata Volonondry.

Dans une ville posséder un logement décent est nécessaire mais cela implique l'accès à de l'eau potable et à des réseaux d'assainissement. Or, ces deux services de base sont pratiquement absents pour la majorité des habitants des villes malgaches qui n'ont que des solutions individuelles comme jeter ou enterrer leurs déchets ou aller chercher de l'eau aux bornes fontaines.

La commune de Talata Volonondry n'échappe pas à cette défaillance. Dans ses dix-sept (17) Fokontany, on trouve treize (13) bornes fontaines et seulement 11,5% des ménages ont recours à de l'eau potable. Et l'évacuation des déchets, que ce soient des déchets solides ou liquides, n'y est guère organisée et le taux d'utilisation de latrines modernes reste encore modique.

Ce problème de l'eau potable et de l'assainissement dans les villes doit être mis en compte au niveau nationale. A l'époque, Le Gouvernement Malgache s'est attelé à atteindre l'objectif millénaire du développement de l'accès à l'eau potable. Pour ce faire, un ensemble de dispositions juridiques et réglementaires diverses ont été adoptées pour favoriser cet accès universel à l'eau depuis 1996. Le point de départ a été la Déclaration de la Politique sectorielle de l'Eau en 1997, dont l'objectif principal s'énonce comme l'amélioration de l'utilisation des ressources en eau en offrant des services adéquats d'AEP à toute la

population. Les objectifs spécifiques de la dite politique sectorielle tendent vers l'amélioration du taux de desserte et de la qualité de l'eau, répondant aux normes de potabilité. Par la suite, on a adopté le Code de l'eau (et de l'assainissement) en 1999, lequel est actuellement en cours de révision, suivi par une série de décrets d'application. Depuis 2005 jusqu'en 2012, le taux de desserte de l'eau potable en milieu urbain reste constant, de l'ordre de 61%. Il importe de préciser que seulement 18% des ménages urbains avaient un branchement particulier en 2011, et pour la Capitale Antananarivo, ce pourcentage est de 17%. De ce fait, la grande majorité des citadins s'approvisionnent aux bornes fontaines publiques, avec une corvée d'eau quotidienne pénible.

Ainsi, il faut :

- Finaliser la révision du Code de l'Eau et intégrer les nouvelles orientations dans la Politique Sectorielle de l'Eau
- Augmenter le financement public alloué au secteur de l'eau et de l'assainissement
- Procéder à la restructuration de la JIRAMA
- Mettre en œuvre des Projets intégrés EAH & Habitat, et renforcer la coordination interministérielle
- Promouvoir la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
- Encourager le recyclage et la réutilisation des eaux usées et adopter des mesures d'incitation pour l'utilisation de techniques et de procédés de production propres, et économies en eau.
- Multiplier les infrastructures et équipements d'assainissement et d'hygiène sur la base des documents d'urbanisme
- Développer un service d'assainissement unique par agglomération (du type SAMVA)
- Rationaliser le dispositif institutionnel de l'assainissement
- Rendre effective la maîtrise d'ouvrage des Communes avec la formule de délégation de gestion

- Développer des technologies d'assainissement, des procédés de traitement adéquat et de recyclage, de réutilisation, d'épuration ou d'élimination des eaux usées et des déchets solides
- Développer les partenariats avec le secteur privé, les ONG et les coopératives d'usagers
- Renforcer les actions d'information et l'application des textes règlementaires pour le changement de comportement
- Assurer l'application effective du principe de pollueur-payeux et procéder à la généralisation des redevances d'assainissement y compris pour la population flottante.

#### **IV – 3 -Adopter une politique de protection sociale**

Les recommandations précédentes ont pour principal objectif de promouvoir une croissance économique tout en y incluant le plus grand nombre d'opérateurs et de ménages possibles. Autrement dit, elles justifient l'accent donné à la création et à l'expansion des PME, à la génération d'emplois, à l'opportunité des chances par l'éducation et à l'amélioration des conditions de vie par l'accès au logement et la provision adéquate de services de base tels que l'eau et la gestion des déchets. Cependant, malgré tous ces efforts, certains groupes défavorisés risquent de rester à l'écart des mécanismes traditionnels de croissance économique et de solidarité.

En effet, cibler ces groupes défavorisés ou vulnérables doit être indispensable. Leurs caractéristiques peuvent être les suivantes : pas de domicile fixe, descendants des esclaves (les andevo), migrants récents sans attache familiale dans l'agglomération urbaine, etc.

Ici, la recommandation est donc de mettre en place des systèmes d'appui simples qui visent à encourager leur insertion dans le monde du travail. La ville de Talata Volonondry doit prendre en compte les deux programmes suivants qui ont été démontré selon l'expérience internationale :

- Les programmes à haute intensité de main d'œuvre qui permettent d'occuper une main d'œuvre défavorisées pour des travaux d'utilité publique. Si plusieurs initiatives coexistent aujourd'hui à Madagascar (dont le FID et celle du BIT), elles manquent

d'envergure financière car ne touchent qu'une part infime des populations vulnérables. En plus, elles souffrent de déficience en matière de gestion interne. Cette dernière carence nuit non seulement à leur efficacité, mais aussi à leur bonne gouvernance, ce qui engendre un cercle vicieux à l'encontre de leur extension. En effet, si ces programmes ne peuvent pas assurer qu'ils sont bien gérés et que leurs résultats sont fiables, il devient alors difficile de mobiliser le budget national et les bailleurs de fonds, ce qui limite à son tour leur portée.

- Les programmes encourageant l'auto-emploi et le développement de petits métiers urbains à travers une approche intégrée. L'expérience internationale a montré que leur réussite est fortement liée : au ciblage précis des bénéficiaires potentiels, à la possibilité d'obtenir une aide financière accordé sur un partage adéquat des risques entre l'agence et le bénéficiaire, aux mesures d'accompagnement en matière de formation et à la mise en place de mécanismes solides de suivi et d'évaluation qui empêchent les abus et les interférences politiques.

Toutefois, que ce soit les programmes à haute intensité de main d'œuvre ou ceux d'appui à l'auto-emploi et aux petits métiers, leur mise en œuvre doit reposer sur des partenariats forts, tant avec la société civile que le secteur privé. La société civile offre une plateforme intermédiaire utile pour identifier, entrer en contact et suivre les groupes vulnérables. Quant à la participation du secteur privé, elle est importante pour garantir que ces initiatives sont en adéquation avec les demandes du marché du travail. Dans ce sens, la formation doit être ciblée pour éviter l'éparpillement des ressources et des efforts. L'expérience des ONG (Père Pedro, ATD Quart Monde, Enda) rappelle que les formations simples, voire artisanales, sont celles qui permettent d'accroître l'employabilité des personnes démunies, qui sont le plus souvent sans éducation de base. Les formations dans les bâtiments, la confection, la soudure, la menuiserie et la mécanique doivent être privilégiées.

Finalement, il convient de souligner que la mise en œuvre d'une politique de la ville va coûter de l'argent, qu'il faudra trouver, justifiant encore plus le besoin d'impliquer le maximum d'acteurs. Compte tenu que le montant soit élevé pour financer les programmes, il faudra tenir compte des programmes appuyées par les bailleurs de fond pour être bien en

accord avec eux. Car souvent, la problématique au niveau de la mise en œuvre d'un programme de développement est son financement.

Et les actions à entreprendre dans le politique devraient avoir chacun leur propre source de financement pour ne pas être dépendante des sources de financement d'une autre qui pourrait nuire à la réalisation de cette dernière.

Par son rôle central, la ville de Talata Volonondry doit prendre l'initiative de mener une politique de génération de revenus, qu'elle a fortement négligé jusqu'à aujourd'hui. Les options existent, si elles ont été abordées dans différentes parties de cette étude, une synthèse peut s'avérer utile. La première option est de rentabiliser les impôts et redevances dont elle a la responsabilité, en premier lieu, la fiscalité foncière dont le potentiel pourrait se multiplier, mais aussi les redevances sur les activités commerciales (marchés, etc.). Même s'il est difficile de répertorier le patrimoine immobilier de l'Etat (y compris celui des villes), celui-ci n'est pas négligeable en milieu urbain et des ventes ou locations, dans un respect des règles de transparence, possèdent le potentiel de générer des revenus non négligeables pour le financement d'infrastructures dans les villes.

## **CONCLUSION GENERALE**

La situation physique d'Analamanga et le profil urbain d'Antananarivo nous renseigne sur la saturation de la ville et de l'accessibilité des districts périphériques. Comptabilisant actuellement à plus de deux millions d'habitants (dont les deux-tiers se trouvent au niveau du « noyau » qu'est la Commune Urbaine d'Antananarivo) et s'étendant graduellement vers la périphérie, la population de l'agglomération d'Antananarivo est appelée à doubler dans les 25 prochaines années selon les projections démographiques.

L'extension de la ville de Talata Volonondry requiert une planification spatiale préétablie pour maîtriser l'extension de cette ville et afin d'éviter les constructions illicites et hâtives. En outre, l'accroissement démographique rapide et la progression excessive des différentes constructions dans la ville de Talata Volonondry restent des problèmes à résoudre pour les acteurs de l'aménagement urbain à différents niveaux.

Dans ce projet d'aménagement, on a effectué plusieurs analyses et études pour atteindre notre objectif, sans parler de la prévision de l'évolution de la population, l'évaluation des besoins en espace pour les années à venir et l'élaboration d'un plan d'actions pour garder la vocation de Talata Volonondry comme étant une ville économique. Notre zone d'étude possède encore des zones habitées. Après la saturation des zones d'habitation présent en ce moment, on doit prendre une initiative à s'étendre vers une zone ayant une capacité d'accueil importante. Des mesures préventives sont alors à mettre en œuvre dès maintenant pour mieux maîtriser le phénomène d'extension de la ville. Tel le fait de prendre en compte une politique de la ville de Talata Volonondry.

Pour le cas très spécifique des communes périphériques d'Antananarivo, les villes, autrefois marginalisées, elles attirent actuellement de plus en plus les ménages, les commerçants, etc. On parle de la ruée du foncier vers cette partie d'Antananarivo. De ce fait, en faisant une projection sur un horizon temporel de 25 ans, « l'anarchie » ville de Talata Volonondry risque de se propager à la périphérie, dans notre zone d'étude. Enfin, l'existence des projets à long termes à vocation de développement ici présent est l'occasion pour les gouvernants de donner une vision proactive pour l'avenir du pays. L'exode urbain

participe entièrement à ce concept dans la mesure où il entre dans le développement rural. Quand bien même il faut remettre en cause la volonté politique de l'Etat, la volonté de chaque citoyen à contribuer pour le développement du pays.

En conclusion, les analyses et les recherches effectuées lors de la réalisation de ce travail de mémoire nous ont fourni de solides connaissances concernant l'extension d'une ville économique et, nous a ainsi donné l'opportunité d'approfondir nos recherches sur le secteur urbanisation et surtout de maîtriser les connaissances acquises pendant l'année d'étude universitaire. Et cela constitue un acquis et une expérience pour notre future carrière

professionnelle

## **REFERENCES**

### Cours dispensés :

- Cours de Monsieur Haja RAVEOALISON, enseignant chercheur à l'école supérieure polytechnique d'Antananarivo (droit de l'urbanisme et code de l'urbanisme).

### Bibliographie :

- Banque Mondiale, Mars 2011. « L'urbanisation ou le nouveau défi malgache ».
- STEFANO Yves Théogène Harimamy, 21 Décembre 2013. « Proposition d'aménagement pour le développement de la commune d'Anosizato Andrefana face aux défis globaux. » Mémoire de fin d'étude, Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo, Département de l'Information Géographique et Foncière, Université d'Antananarivo.
- RAMAMONJISOA (J). « Morphologie et extension urbaine de l'indépendance à la fin du XXème siècle », in La Cité des Mille, Antananarivo : histoire, architecture, urbanisme. Antananarivo : Cité & Tsipika, 1998.
- RAZAFIMAHERY Andriatsilavina, 17 mars 2015. « Elaboration d'un plan d'urbanisme directeur et aménagement d'une zone dans le fokontany Soavimasoandro Commune rurale d'Antananarivo ». Mémoire de fin d'étude, Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo, Département de l'Information Géographique et Foncière, Université d'Antananarivo.
- RAMAMONJISOA (J). « Paysages et problèmes urbains » in la Cité des Mille, Antananarivo : histoire, architecture, urbanisme. Antananarivo : Cité & Tsipika, 1998.
- La Revue du CGDD, Mars 2012. « Urbanisation et consommation de l'espace, une question de mesure ».
- GEORGE P. et VERGER F., 2009, « Dictionnaire de la géographie. » Paris, Presses universitaires de France.
- CAAS. « Les villes du Tiers Monde ». Le Courrier n°160, novembre-décembre 1996,

- Mouvement international ATD Quart Monde. « Le défi urbain à Madagascar- quand la misère chasse la pauvreté » ; 2010.
- Loi sur l'Urbanisme et l'Habitat (LUH) du 3 Février 2016.
- Ville et économie : Une histoire qui ne fait que commencer ? par Jean LATERRASSE, RÉALITÉS INDUSTRIELLES, Février 2008.
- Pauvreté à Madagascar : Défi public et stratégies des ménages, Juin 2000, INSTAT.
- Moteurs Economiques pour la Réduction de la Pauvreté à Madagascar, Mai 2003, INSTAT.
- FAVREAU. Pauvreté urbaine et développement local : les nouveaux enjeux. France : Nouvelles pratiques sociales, vol5, n°2, 1992.

**Webographie :**

- 1) <http://www.devinfo.info/urbaninfo/>
- 2) <http://www.datar.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/liste-des-indicateurs-pdf>
- 3) <http://www.mepate.gov.mg>
- 4) <http://www.agglo-laval.com>
- 5) <http://fr.wikipedia.org>
- 6) <http://www.memoireonline.com>

## **ANNEXES**

### **Annexe 1 : LA LOI D'URBANISME ET L'HABITAT : Quelques articles à mieux connaître :**

*Article 84.- Les actions ou opérations d'aménagement urbain ont notamment pour objet de :*

- mettre en œuvre une politique locale de l'habitat ;
- restructurer de quartiers ;
- réaliser un ou des programmes de rénovation urbaine ;
- organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques ;
- favoriser le développement des activités sociales, culturelles, et touristiques ;
- réaliser des équipements publics ;
- lutter contre l'insalubrité publique ;
- réaliser des opérations d'assainissement ;
- sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine historique ou architectural et les espaces naturels ;
- créer des villes ou quartiers nouveaux.

*Article 87.-Les zones d'aménagement concerté sont des zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains bâtis ou non bâtis, notamment en vue de la réalisation :*

- de la maîtrise de l'occupation des sols ;
- de la mise à disposition, à des utilisateurs publics ou privés, de parcelles de terrains viabilisés pouvant être affectés à l'habitat, à des activités économiques, sociales, culturelles ou de loisirs
- de la revalorisation des tissus urbains existants par des actions de rénovation, de restructuration et de réhabilitation ;

*Article 91.-La zone d'aménagement concerté doit faire l'objet de cinq études préalables :*

- délimitation du site ;

- étude environnementale ;
- étude de faisabilité économique et financière ;
- étude du mode de réalisation

*Article 107.- Le plan d'aménagement de zone fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation du sol, sauf si le plan d'urbanisme est maintenu en vigueur. A l'instar du plan d'urbanisme, le plan d'aménagement de zone comprend :*

- un rapport de présentation :
  - Exposant comment le programme retenu pour l'opération tient compte des perspectives de développement démographique et économique de la Commune, ou, s'il en existe un, du groupement de Communes intéressées ;
  - Justifiant la compatibilité des dispositions figurant dans le plan d'aménagement de zone avec celles du plan d'urbanisme directeur ou de détail, s'il y en a, nonobstant les dispositions de l'alinéa in fine de l'article 103 précédent ;
  - Indiquant les grandes options d'urbanisme retenues à l'occasion de l'élaboration du plan ainsi que les conditions dans lesquelles les préoccupations d'environnement sont prises en comptes ;
  - Présentant le programme des équipements publics à réaliser dans la zone.
- des documents graphiques qui font apparaître :
  - L'organisation de la zone en ce qui concerne la localisation et les caractéristiques des principales voies de circulation à conserver, à modifier ou à créer ; la localisation prévue pour les principaux ouvrages publics, les installations d'intérêt général et les espaces verts ;
  - Les secteurs à l'intérieur desquels s'appliquent les règles visées à l'alinéa suivant ;
  - Les espaces boisés et naturels ;
  - Les servitudes d'utilité publique existantes et affectant l'utilisation du sol à l'intérieur de la zone considérée.

- un règlement qui fixe notamment les règles applicables aux terrains situés dans chacun des secteurs de la zone, en particulier l'affectation dominante des sols, les prescriptions relatives à l'implantation des constructions par rapport aux voies, aux limites séparatives et autres constructions, le coefficient d'emprise au sol des constructions et les coefficients d'utilisation des sols de chaque zone ou partie de zone.

## **Annexe 2 : Les critères et typologie de qualification des centres urbains**

L'identification des villes est une première étape vers l'élaboration d'un inventaire hiérarchisé du réseau urbain malgache. En 2008, une grille de critère a été appliquée aux 162 centres identifiés afin d'en dégager les caractères communs permettant ainsi leur regroupement par type.

En 2012, bien qu'il soit logique d'appliquer les mêmes critères aux 177 centres urbains, ceci ne pourrait se faire que dans le cadre d'une enquête exhaustive réalisée au niveau de chacune de ces centres, en rappelant que la typologie réalisée en 2008 a pu se faire sur la base de l'enquête communale exhaustive réalisée par FID en 2007.

De prime abord, il convient donc de recadrer ces critères, de les ajuster par rapport aux informations disponibles et exploitables issues de la même base de données de la cartographie censitaire.

La notion d'urbanité étant unanimement complexe, la grille de critères proposée par le SNAT, introduit en plus du classique schéma « démographie et fonctions administratives », des indicateurs relatifs au cadre de vie des habitants (infrastructures, équipements et services urbains).

D'autres critères pourraient et devraient intervenir, mais nous ne pouvons traiter que les données disponibles.

1. Fonction d'encadrement territorial et social : elle repose à la fois sur des critères démographiques et sur des critères administratifs tels que les fonctions administratives de la ville ; la disponibilité d'un certain niveau d'équipement social (scolaire/ sécurité).

2. Fonction /caractères urbanistique : elle traitera les critères de qualification de la ville comme la densité, l'accès à l'électricité, l'existence d'un document d'urbanisme.
3. Fonction économique : elle sera analysée selon l'importance des activités économiques : commerce, activité de service, activités industrielle, le nombre de marché etc...

## **TABLE DES MATIERES**

REMERCIEMENTS .....	i
SOMMAIRE .....	ii
LISTE DES ACRONYMES .....	iii
LISTE DES ANNEXES .....	v
LISTE DES CARTES ET FIGURE .....	v
LISTE DES TABLEAUX .....	v
LISTE DES PHOTOS.....	vi
INTRODUCTION .....	1
PARTIE I :.....	4
GENERALITES.....	4
Chapitre 1 : CADRAGE GENERAL DE L'ETUDE.....	5
1-Contexte de l'étude .....	5
2-Objectifs de l'étude.....	6
3-Résultats attendus .....	6
4-Approche méthodologique.....	6
Chapitre 2 : NOTIONS ET CONCEPTS URBAINS.....	8
I - URBANISATION .....	8
I - 1 - Historique de l'urbanisation à Madagascar .....	8
I – 2 - Quelques termes et définitions relatives à « L'URBAIN ».....	9
II - Notion de « VILLE ».....	12
II – 1 -Définitions existantes .....	12
II – 2 -Définitions relatives à la « ville ».....	12
II – 3 -Les fonctions de la ville .....	14
II – 4 -Hiérarchisation des villes.....	14
II – 5 -Les villes à Madagascar .....	15
II – 5 – 1 -Les villes selon les textes .....	15
II – 5 – 2 -Les villes SNAT.....	17
II – 5 – 3 -Les villes de l'atlas urbain .....	17
II – 6 -Villes : Déploiement sur le territoire national :.....	17
II – 6 – 1 -Les critères et typologie de qualification des centres urbains .....	17

II – 6 – 2 -Où sont ces villes ?.....	18
Chapitre 3 : LES OUTILS DE L'URBANISME REGLEMENTAIRE .....	20
1 -LOAT.....	20
1 – 1 -Définition.....	20
1 – 2 -Objectif General .....	20
1 – 3 -Les exigences de la LOAT.....	20
1 – 4 -Rôles .....	21
2 -RNU .....	21
2 – 1 -Définitions .....	21
2 – 2 -Objectif .....	22
2 – 3 -Contenu .....	22
3 -LUH.....	22
3 – 1 -Définition.....	22
3 – 2 -Objectifs .....	23
4 -Le PUDi et PUDé.....	23
4 – 1 -Intérêts .....	23
4 – 2 -PUDi.....	24
a) Définition .....	24
b) Contenu du PUDi .....	25
c) Rôles du PUDi.....	25
4 – 3 -Le PUDé .....	26
a) Définition .....	26
b) Contenu d'un PUDé .....	26
c) Rôles du PUDé.....	27
PARTIE II : OBSERVATION ET CONSTITUTION DE LA VILLE.....	28
Chapitre 1 : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE .....	29
1 -Description de la Commune de Talata Volonondry.....	29
2 -Localisation de la ville de Talata Volonondry .....	29
3 -Sol et agriculture.....	32
4 -La densité de la population au sein de la ville de Talata Volonondry .....	33
4 – 1 -Une population jeune et composée de migrants .....	33
4 – 2 -Densité de la population .....	34

4 – 3 -Une densité changeant selon la topographie .....	34
5 -Les zones administratives, de services et d'équipements.....	37
6 -Répartition des activités professionnelles des ménages de Talata Volonondry.....	37
7 -Répartition de la population active dans les différents secteurs d'activités .....	38
8 -La sécurité dans la ville de Talata Volonondry .....	39
9 -Hydrographie de Talata Volonondry .....	40
<b>Chapitre 2 : OBSERVATION ANALYTIQUE DE LA VILLE .....</b>	<b>42</b>
1 -Talata Volonondry, une ville pour le développement.....	42
1 – 1 -Le plus grand marché sur la route n°3 .....	42
1 – 2 -Les spécificités locales.....	43
a) L'oignon et le manioc séché .....	43
b) Les « koba » et les saucisses.....	44
c) Les spécialités artisanales.....	45
2 -Une zone d'extension naturelle.....	46
3 -Au niveau des dirigeants.....	46
4 -La dernière visite de l'Etat .....	47
5 -Diagnostic foncier de la zone d'étude .....	48
6 -Les problèmes sur les villes proprement dites .....	50
6 – 1 -Les villes macrocéphales .....	50
6 – 2 -La non maîtrise foncière.....	51
6 – 3 -La bidonvillisation.....	52
6 – 4 -La précarité du logement .....	52
6 – 5 -Les villes malgaches sont petites par rapport à la taille de la population du pays .....	53
6 – 6 -Les problèmes d'environnement et de gestion de déchets.....	53
6 – 7 -Les problèmes d'administration et de gouvernance urbaine .....	55
6 – 8 -Les problèmes économiques et financiers.....	56
6 – 9 -Les risques et catastrophes naturelles.....	56
6 – 10 -Les problèmes d'infrastructures routières et d'infrastructures de base .....	57
<b>PARTIE III : SIMULATION ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>59</b>
<b>Chapitre 1 : RESULTATS DE LA SIMULATION ET ORIENTATIONS.....</b>	<b>60</b>
I -Prévision démographique.....	60
I – 1 -Méthodologie.....	60

I – 2 -La population à l'horizon 2040.....	61
I – 3 -La taille des ménages .....	62
I – 4 - Surface moyenne des maisons.....	62
I – 5 -Les besoins en espace pour les 25 années à venir.....	62
II -Orientation stratégique .....	63
II – 1 -Choix d'extension .....	63
II – 2 - Classification en zone non constructible ou inconstructible .....	63
II – 3 -Erosion maîtrisée.....	64
Chapitre 2 : POLITIQUE DE LA VILLE ET PLAN D'ACTIONS .....	67
I -La politique de la ville .....	67
I – 1 -Une politique pluridimensionnelle.....	67
I – 2 -Une politique interministérielle .....	67
I – 3 -Une politique multi partenariale.....	68
II -La politique des équipements et infrastructures .....	68
II – 1 -Elaboration d'une politique des équipements et infrastructures.....	68
II – 2 -Exemples d'équipements et infrastructures nécessaires pour l'extension .....	70
a)-Les routes .....	70
b)-L'université.....	71
c)-L'électricité .....	71
d)-Une industrie agro-alimentaire.....	71
III -La politique de logement .....	72
IV -Plan d'actions pour la réussite de la politique de la ville .....	73
IV – 1 -Développer les potentialités économiques .....	73
IV – 2 -Renforcer les conditions de vie.....	75
IV – 3 -Adopter une politique de protection sociale.....	78
CONCLUSION GENERALE .....	81
REFERENCES .....	vii
ANNEXES.....	ix
TABLE DES MATIERES .....	xiii

**Titre du mémoire : « ANALYSE D'EXTENSION DE LA VILLE DE TALATA VOLONONDRY »**

**Auteur : RAMANANKIEFERANA Manovosoandraibe Tanjona**

**Nombre de pages : 82**

**Nombre de photos : 05**

**Nombre de tableaux : 09**

**Nombre d'annexes : 02**

**Nombre de cartes et figure : 05**



### **RESUME**

Madagascar est un pays qui s'urbanise, peut-être moins vite que beaucoup d'autres pays africains, certainement avec un léger retard, mais à une vitesse qui a tendance à s'accélérer, notamment au cours des 5 dernières années. Alors que les populations urbaines continuent d'augmenter à des rythmes soutenus, Talata Volonondry aussi connaît une croissance urbaine considérable qui n'est pas suffisamment accompagnée des équipements et des aménagements nécessaires pour assurer aux habitants un cadre de vie décent, aujourd'hui et surtout dans 25 ans. Ces informations indiquent la possibilité d'une saturation imminente des espaces constructibles, donc, des mesures préventives sont alors à mettre en œuvre dès maintenant pour mieux maîtriser le phénomène d'extension de la ville et pour maintenir Talata Volonondry comme étant une ville économique.

**Mots clés : Population, croissance, extension, ville économique, politique**

### **ABSTRACT**

Madagascar is a country that is urbanizing, may be slower than many other African countries, certainly with a slight delay, but at a speed that tends to accelerate, especially over the last 5 years. As urban populations continue to grow at a steady pace, Talata Volonondry is also experiencing considerable urban growth that is not sufficiently accompanied by the facilities and amenities needed to provide the inhabitants with a decent living environment, today and especially in 25 years. This information indicates the possibility of an imminent saturation of the building spaces, so preventive measures must be implemented now to better control the phenomenon of extension of the city and to make Talata Volonondry an economic city.

**Key words : Populations, growth, extension, economic city, policy**

***Rapporteurs : Docteur RAMBININTSOA Tahina Michel et Monsieur RAVELOALISON Haja Nirina***

***Adresse de l'auteur : Lot IVI 45 Mandialaza Ambodivona***

***Contacts : 0331731870/0349281335/[tanjonakief@gmail.com](mailto:tanjonakief@gmail.com)***